

Différences

mr
ap

Mai 1995 - N° 163

S
P
É
C
I
A
L

CONGRÈS

31 mars, 1^{er} et 2 avril 1995

du mrap

SOMMAIRE

Message d'ouverture, A. K - de Cywinska	2	Commission 4	31, 32
Rapport d'orientation, Mouloud Aounit	3 à 11	Modification des statuts	33
Rapport d'activités, Alain Callès	12 à 19	Le nouveau conseil national	36
Racisme et déséquilibres mondiaux, intervention de Gérard de Bernis	20 à 23	Motions	
Rapport des commissions		Français, si vous saviez	28
Commission 1	24 à 27	Les tsiganes roumains	32
Commission 2	27 à 28	Les cellules départementales contre le racisme	34
Commission 3	29 à 30	Ainsi que les messages et les rendez-vous de la commémoration du cinquantenaire	35

éditorial

Marée noire

Ce lundi gris du 24 avril, la France présente un Front National qui atteint un score qualifié d'historique. Avec 15,1 % des voix, l'extrême droite, flanquée d'une droite extrême à près de 5 %, c'est un électeur sur cinq qui partage une conception étriquée et chauvine de la société. Cette arithmétique qui fait froid dans le dos, certains commentateurs l'ont qualifiée d'expression de contestation, comme si c'était une averse passagère. Hélas, non! Cette marée montante, noire, qui pollue et progresse depuis plus de 10 ans, est portée par les vents toujours puissants de l'exclusion, du chômage, du mal de vivre, de l'absence de réponses claires aux difficultés quotidiennes. Les résultats du Front national suivent les courbes élevées du chômage atteint dans les régions comme le Nord ou l'Est; il s'enracine dans les banlieues marquées par les souffrances sociales à Lyon, Marseille ou en région parisienne. Comme une araignée tisse sa toile, le Front national se répartit aussi sur l'ensemble du territoire jouant sur les peurs, les fantasmes de l'invasion. Mais il fait des scores tout aussi inquiétants dans des zones rurales pourtant sans immigrés. Autre facteur qui a permis ce résultat, comme le soulignait un commentateur, c'est « le racisme de proximité » développé par le Front national. C'est dire combien hélas! sont justes les analyses apportées par notre Mouvement lors de notre congrès : c'est sur les décombres de l'exclusion que s'enracine le racisme et se propulse son expression politique incarnée par le Front national.

C'est dire aussi combien la pertinence développée autour de notre concept d'antiracisme de proximité demeure plus que jamais un objectif à atteindre. Il y a enfin l'incompréhensible silence des grands candidats qui ont abandonné au Front national le thème de l'immigration, le laissant le déchiquter sur la place publique avec des propos haineux accablant chaque immigré de tous les maux dont souffre la société française sans qu'aucun contre-feu rationnel vienne rétablir la vérité, la justice, rendre intelligibles et compréhensibles les vrais enjeux et les vrais problèmes de notre société.

Que faire? Certes, les obstacles et les difficultés sont réels sur le chemin qui guide l'action de chacun d'entre nous; mais, il faut citer *Témoignage Chrétien*, qui qualifiait notre congrès de haut lieu de réflexion soulignant au passage, « la haute tenue, la pertinence, le sérieux, l'utilité du travail de nos réflexions, de nos analyses et propositions ». Si on y ajoute le haut niveau d'exigence des délégués, le dévouement réaffirmé aux idéaux qui sont les nôtres, enfin le concours porté par la fraîcheur de nouveaux jeunes adhérents, tout cela donne une tonicité à cet outil que représente notre Mouvement. Après tout, voilà plus d'un demi-siècle que le MRAP existe. Il en a vu des gouvernements se faire et se défaire, il en a vu des présidents passer. Le MRAP est toujours présent pour le meilleur et pour épargner le pire à notre société.

Mouloud Aounit

message d'ouverture



Mesdames et Messieurs,

Je suis très honorée et surtout fort impressionnée d'ouvrir notre congrès national.

On m'a demandé de vous expliquer les raisons de mon engagement récent au sein de notre association et le travail de militante que j'effectue dans notre organisation. Étais-je prédisposée à lutter contre le racisme ? Oui - Non ? Oui et oui sûrement oui. En effet, j'ai toujours été portée par l'ouverture et la tolérance de mes parents. Mon père est juif tunisien, et ma mère catholique polonaise, vivant très bien leurs différences.

Mes parents m'ont toujours montré du fait de leur expérience à quel point être raciste est appauvrissant pour celui qui l'est et source de souffrance pour celui qui en est la victime. C'est donc tout naturellement et portée par ces idéaux que dès que l'occasion s'est présentée à moi de militer contre le racisme, je me suis sentie concernée.

C'est ainsi, qu'à mon arrivée en faculté, j'ai adhéré au syndicat UNEF-ID et milité auprès du manifeste contre le Front national de Monsieur Cambadélis. Dans les deux cas, ce que je voulais c'était faire reculer le racisme qui sévissait malheureusement autour de nous, au sein de l'université. Tracts, interventions en amphi, manifestations, tout était bon pour ne pas laisser entrer dans les facs les militants d'extrême droite.

Il y a un an, j'ai fait une rencontre décisive. En effet, j'ai fait la connaissance de Zohra Kaci, militante du MRAP et Présidente du Comité de Drancy, qui est devenue par la suite une de mes meilleures amies. Son enthousiasme de militante, ses arguments pour me convaincre d'adhérer, prêchés pourtant à une convaincue, ont eu raison de mes premières réticences.

En effet, j'étais déjà engagée au Manifeste et surtout, je considérais à cette époque-là, qu'un seul combat était utile et surtout seul envisageable pour le moment : la lutte contre le racisme.

Et quand mon amie me parlait d'amitié entre les peuples, deuxième partie de la dénomination de notre association, je souriais doucement, en pensant d'une part que ce deuxième objectif ne pouvait être envisagé qu'après la réussite du 1er combat et d'autre part que la simple tolérance suffisait.

Mais, patiemment, Zohra m'a expliqué que cette fraternité entre les peuples que le MRAP recherchait n'était pas un aboutissement de la lutte contre le racisme, mais pouvait être en osmose avec elle.

En effet, comment les dissocier ? Si l'on aime, on ne peut haïr.

J'ai donc décidé d'adhérer au MRAP comprenant enfin la signification de sa dénomination et surtout en étant en parfait accord avec ces deux objectifs.

En tant que future avocate, je me suis naturellement tournée pour mon travail de militante vers la commission juridique de notre association.

Là, on m'a proposé de participer aux permanences d'aide juridique qui sont une réponse apportée par le MRAP aux mesures gouvernementales et qui s'inscrivent parfaitement dans la logique de notre association consistant à ne pas ignorer certaines formes de racisme que l'on pourrait qualifier de sournoises.

Ainsi, depuis le 1er octobre 1994, j'accueille des immigrés en grandes difficultés, en essayant de leur apporter l'écoute attentive et fraternelle dont ils ont besoin. Je les renseigne sur leurs droits, et j'essaie de les aider à entreprendre ou à faire pour eux, les démarches nécessaires pour la résolution de leurs problèmes.

Je profite aussi de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, pour remercier les militants de la permanence d'accueil pour leur gentillesse à mon égard et surtout pour leur patience devant les multiples questions, que, jeune novice je leur posais.

Je tiens enfin à souligner le grand dévouement de cette équipe qui permet aux immigrés de percevoir notre permanence comme le lieu d'accueil d'une organisation de solidarité humaine en plus de l'aide juridique qu'on essaye de leur apporter. Mais mon travail de militante ne s'arrête pas là. En effet, j'essaie toutes les fois que cela m'est possible de faire connaître autour de moi notre association car elle est à mon sens la meilleure école, pour apprendre à apprécier l'autre.

La seule dénonciation des méfaits du racisme ne suffit malheureusement pas. Et s'il revient au MRAP de soutenir les victimes, il lui appartient également d'avoir un rôle éducatif, car à la pédagogie de la haine, il faut substituer la pédagogie de l'amitié, but que s'est fixé et que s'efforce d'atteindre aujourd'hui le MRAP.

En conclusion, je souhaite aux délégués de fructueux travaux. Pour ma part, je me joindrais à ces travaux durant le week-end, mais dans l'immédiat pour des raisons professionnelles, je suis malheureusement obligée de vous quitter.



Annie Khayat de Cywinska

RAPPORT D'ORIENTATION

L'objet de ce rapport d'orientation se présente comme un cadre ouvert pour initier et stimuler la réflexion collective en vue de préparer le devenir de notre Mouvement et de ses combats. Les analyses et suggestions présentées ici sont un canevas soumis à votre jugement. Il est une synthèse de l'état de la réflexion du Mouvement à la lumière d'un vécu, d'une expérience rude, exaltante, difficile et riche. Pour que notre combat, avec les idéaux qui nous animent, s'enracine dans notre société, il nous faut remplir une condition : l'ancrer dans un réel, ce qui suppose en préalable un examen de l'état de notre société ainsi qu'un regard sur les bouleversements survenus dans le monde depuis notre dernier congrès. C'est ce que je vous présenterai dans une première partie.

Ensuite, nous examinerons quels ont été les incidences pour notre combat de ces bouleversements et ce qui a changé dans et par le MRAP. Enfin, en nous appuyant sur l'état, l'évolution et l'expression nouvelle du racisme, en désignant les ressorts qui le propulsent, nous soumettrons à la fin de cet exposé à votre jugement des axes de travail et des pistes à poursuivre.

L'état de notre société

Depuis notre dernier congrès, sur le plan national, cinq faits marquants ont caractérisé voire façonné notre société du point de vue du combat qui est le nôtre.

1. L'opinion publique demeure perméable au racisme et paradoxalement l'intégration avance
2. Le développement et les expressions du racisme de masse suivent une courbe parallèle à celle de l'exclusion
3. L'immigration, révélateur des difficultés de notre société, a servi d'anesthésiant et de support pour un plan de précarisation générale des droits
4. Devant une société bloquée émergent des logiques inquiétantes de lecture ethnique des problèmes de société ainsi que l'expression de revendications communautaires.
5. Des bouleversements inquiétants et des conflits permanents sur le plan international.

Une opinion paradoxale

Au moment où les sondages se suivent et se ressemblent, deux tombent à point nommé : ils ne ressemblent pas à l'image qu'on veut donner de l'immigration qui s'intègre, mais ils mettent en relief une inquiétante tendance à la banalisation du racisme. Ainsi, le premier, de l'INED qui, pour la première fois, a sondé les étrangers et leurs enfants : les résultats obtenus auprès de 13 000 personnes sondées balaisent les idées reçues, torquent le cou aux fantasmes et interpellent les candidats à l'élection présidentielle. Les chiffres sont incontournable. Les mariages mixtes progressent, la moitié des garçons d'origine algérienne ont une épouse ou une petite amie française. Le ¼ des filles épouse un Français. Ceux qui voient derrière chaque immigré maghrébin, un terroriste, un intégriste en puissance, peuvent dormir sur leurs deux oreilles : 70% des hommes et 60% des femmes ne sont pas croyantes ni pratiquantes. Quant aux candidats à l'élection présidentielle, qu'ils entendent le sens de ces chiffres : 2/3 des enfants d'Algériens sont inscrits sur les listes électorales. Espérons que ces chiffres créeront un sursaut des candidats car force est de constater leur tiédeur sur le droit des immigrés et la lutte contre le racisme. Parallèlement, un deuxième sondage vient souligner somme toute la nature paradoxale et contradictoire de notre opinion publique. En un mot, au moment où les immigrés s'intègrent, le racisme croît comme un cancer au flanc de notre société. Il se banalise, s'enracine. Selon le sondage de la CNCDDH, 2 Français sur 3 ont des idées racistes. 65 % s'avouent « pas très », « un peu » ou « plutôt racistes ». Les Maghrébins sont les premières victimes. 62% estiment qu'il y a trop d'Arabes. 53% pensent que les immigrés sont une charge... Un espoir : si, dans leur majorité, les Français pensent que le racisme est un danger, ils sont 67 % d'opinions favorables à faire confiance aux associations pour intégrer les populations immigrées. C'est la responsabilité nouvelle de chaque antiraciste que de relever ce défi salvateur.

Racisme de masse et exclusion massive

Le racisme a des causes multiples. C'est un phénomène complexe. Par l'enchevêtrement qui en forme le creuset, il se nourrit à

la fois des facteurs d'ordre psychologique, notamment la peur de l'Autre; culturel : crise d'identité qui ouvre la voie aux idéologies prônant la hiérarchie des cultures dans un but dit de protection; politique, qui se traduit hélas par les lâchetés et les renoncements depuis 1981 notamment dans le domaine des droits civiques, (droit de vote). Cependant, le fait marquant est le caractère massif et populaire du racisme. Sa source réside dans la persistance et l'amplification de l'exclusion sociale, économique et politique. En effet, exclusion et déni de citoyenneté fragilisent, déstructurent. La précarité, la peur du lendemain, l'absence de perspectives, la mal vie rendent les gens vulnérables et disponibles au repli sur soi, au rejet de l'Autre, au refus des différences, qu'elles soient ethniques, religieuses ou de mode de vie.

Les chiffres du CERC éclairent cette maltraitance sociale : en 1994, plus de 5 millions de personnes sont en situation de précarité, sans emploi et/ou en stades de formation, Rmistes; 11,7 millions de personnes, soit la moitié de la population active, sont exposées à un risque d'exclusion économique et sociale. Deux millions de personnes sont mal logées. La persistance de cette arithmétique effroyable entretient les logiques du « trop », nourrit l'acceptation de comportements justifiant la préférence nationale.

Si le racisme et l'exclusion sont liés, il est vrai aussi qu'on n'aura jamais autant parlé d'exclusion sociale et économique. Et ce, rappelons-le, alors que nous étions bien seuls à mettre en exergue dès 1989 la nécessité de lutter contre le racisme par la promotion de la citoyenneté c'est-à-dire par la lutte contre les exclusions. Désormais, si la prise en compte de ce phénomène (dans les intentions annoncées) est réelle, le racisme, quant à lui, ne faiblit pas. Ceci étant, ne soyons pas dupes. L'expression de « l'exclusion », désormais banalisée, a changé de signification. Le mot tend à désigner une réalité considérée comme regrettable quoique inévitable. Notons au passage que si aujourd'hui l'exclusion porte un potentiel d'indignation, les discriminations et les exclusions portées par le racisme ne font pas l'objet d'une même mobilisation.

Poids de l'expression politique du racisme

A la lumière des dernières élections, ¼ de l'électorat français est séduit par le discours raciste et xénophobe du Front National ou

suite de la page 3

adhère aux thèses identiques portées par M. de Villiers. Il faut y intégrer celles et ceux qui partagent les thèses sécurisantes portées par le gouvernement, c'est dire l'état de dégradation de notre société. Il y a aussi tout lieu de s'interroger, à la lumière des sondages, sur le fait que malgré l'assassinat du jeune Ibrahim Ali, à Marseille, le Front National maintient son influence. Notons aussi que la progression de l'intolérance et du rejet de l'Autre ne s'est pas heurtée, hélas, aux résistances qu'on était en droit d'attendre des vecteurs traditionnels de la solidarité incarnés par le mouvement associatif, politique et syndical qui traverse une crise réelle dans cette dernière période.

Réalités, fantasmes et précarisation générale des droits

Bien que l'immigration se soit stabilisée en volume (elle représente aujourd'hui 3.700.000 personnes soit près de 8 % de la population totale, même pourcentage qu'il y a 50 ans), bien que le nombre des demandeurs d'asile n'ait cessé de décroître (de 61.000 en 1989 à 29.000 en 1992), et même si cette immigration est la première victime de la crise de l'emploi et du logement, force est de constater que les immigrés ont subi des coups sans précédent dans le domaine des restrictions des droits et libertés fondamentales par le biais des lois Pasqua et que la politique de la France est de plus en plus fortement restrictive à l'égard des demandeurs d'asile. Chacun pense ici aux situations dramatiques vécues par un grand nombre de pays, par exemple, en Algérie, dans l'ex-Yougoslavie, dans les régions kurdes et tant d'autres.

Les difficultés rencontrées par les immigrés révèlent l'état de l'utilisation à des fins politiques du thème de l'immigration. En effet, comme un paratonnerre, elle a servi, d'une part, à capter et canaliser les angoisses, les incertitudes, l'absence de perspectives et, d'autre part, à diviser des gens ayant des intérêts communs, à déplacer les problèmes, briser les luttes, et préparer les logiques de précarisation générale des droits : comme par hasard, depuis avril 93, chaque fois que le gouvernement a pris des mesures de régression sociale, il les a accompagnées de mesures portant atteinte aux droits des immigrés. Ainsi : à la diminution des remboursements pour tous de la Sécurité Sociale a correspondu l'annonce des restrictions sur le Code de la Nationalité; à l'an-

nonce de la loi quinquennale a correspondu celle de la remise en cause du droit d'asile; à la mobilisation des travailleurs d'Air France ont correspondu de la part du Ministère de l'Intérieur les rafles dans les lieux kurdes, et le développement des contrôles d'identité; enfin au sursaut des jeunes contre le CIP, ont répondu pour tenter de casser le mouvement les expulsions arbitraires de Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi. Comme un racisme ne va jamais seul, nous partageons dans ce domaine les conclusions de l'Institut des Affaires Juives qui observe légitimement que les éléments qui nourrissent les sentiments anti-étrangers fournissent une légitimité aux groupes d'extrême droite (nous le voyons en France avec l'agissement des groupes néo-nazis dans les universités) mais surtout que ces mesures anti-immigrés nourrissent l'antisémitisme.

La perte des repères

La crise des utopies et le découragement ont favorisé le racisme; c'est désormais un lieu commun : le monde semble avoir perdu ses repères. Ceux en particulier autour desquels s'organisent des visées sociales et des luttes populaires. La décomposition progressive du système des pays socialistes puis l'implosion brusque de la quasi totalité d'entre eux ont bouleversé les consciences et découragé les énergies d'un très grand nombre de personnes bien au-delà des sympathisants du communisme. Chacun voit avec angoisse les tendances droitières, nationalistes et même fascistes qui, dans ces pays, se manifestent avec force. Dans notre pays et dans beaucoup d'autres, là en particulier où le racisme est plus menaçant, une intense propagande est menée sur « la fin des utopies ». Et sur la nécessité pour les peuples de s'adapter aux situations qui leur sont faites. Dans le champ de la vie économique et sociale, on se garde bien de parler de l'exclusion en tant que mécanisme, et de ses causes.

L'ethnicisation : réponse raciste d'une société bloquée

Depuis notre dernier congrès, nous assistons à l'émergence d'un phénomène inquiétant : « l'ethnisme » comme réponse et justificatif à l'exclusion. La maltraitance sociale, le découragement, le fatalisme, la non-réponse aux aspirations concrètes quant aux difficultés quotidiennes d'une part, et d'autre part, l'utilisation médiatique

d'un certain nombre de phénomènes ou de problèmes tels que ceux des banlieues, les histoires de foulards, etc.. tendent à favoriser en réponse l'émergence de réactions de repli communautaire. Ces réactions même si elles n'ont pas l'importance qu'on leur accorde, témoignent en tout cas des difficultés vécues par des individus. Cette dérive, si elle se confirmait, menacerait d'éclatement notre modèle républicain d'intégration.

Sur le plan international, des bouleversements inquiétants et des conflits permanents

Ce qui a changé ou évolué au plan international, c'est aussi :

- la poursuite et le développement de graves conflits que nous avons stigmatisés lors de notre dernier congrès
- en Europe, la persistance du conflit en ex-Yougoslavie et la purification ethnique, notamment en Bosnie-Herzégovine
- la montée persistante du racisme en Allemagne et en Italie
- des référendums contre l'immigration en Suisse
- des actes isolés, mais répétés, contre les Gens du Voyage en Autriche.

Tout ceci malgré, parfois, des réactions importantes d'antiracistes (ex : manifestations en Allemagne après les attentats de Solingen, de Mölln, etc., manifestations à Rome...) Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'aggravation des déséquilibres, sur la croissance des tendances fascistes ou ethnonationalistes, sur les conflits qui se renouvellent sans cesse comme en Afghanistan, qui naissent ailleurs comme en Tchétchénie. Autour de nous, l'anxiété croît à l'égard de toutes ces horreurs que vient couronner l'intégrisme sous toutes ses formes.

Ce qui se passe chez nous a ses répondants, non seulement en Europe, mais aussi dans les quartiers afro-américains ou portoricains des USA, à Gaza, partout où l'on trouve comme chez nous maintenant des « chômeurs de seconde génération ».

Des tragédies se déroulent en de nombreux points de notre planète, en ex-Yougoslavie, Bosnie, au Kosovo, en Turquie, en Amérique Latine, au Rwanda et dans tant d'autres pays. N'oublions pas non plus que la politique française ne saurait, sur tous ces points, nous satisfaire : elle prolonge sur le sol français la répression turque contre les Kurdes, elle soutient et arme des gouvernements

dictatoriaux en Afrique, y compris ce gouvernement du Rwanda qui a commis un génocide contre son propre peuple, elle intervient pour relayer - efficacement - la demande par le FMI d'une dévaluation de 50 % du franc CFA et appuie ce même FMI dans son refus d'admettre d'autres unités de compte que le dollar pour les pays du Tiers Monde. Sur l'Europe, cette politique ne s'est guère singularisée par des interprétations progressistes du système mis en place à Maastricht et à Schengen. Les pays du Nord préfèrent les mesures policières pour contenir la montée de la misère, pudiquement exprimée en termes de « flux migratoires ». Il est bien clair pour nous que toutes ces situations ont un lien avec le racisme, que le racisme y est présent sous forme directe ou sous forme larvée.

Nous appuyons et nous soutiendrons toujours les notions de solidarité concrète à l'égard des peuples : c'est la définition de notre Mouvement, mais nous ne sommes pas une organisation de solidarité parmi d'autres, et nous ne devons pas perdre de vue notre spécificité -qui s'exprime aussi dans certaines actions avec l'aide de MRAP-Solidarité. C'est la logique de l'antiracisme qui nous conduit à réclamer avec force une autre politique d'aide, notamment à l'Algérie. C'est aussi l'antiracisme qui inspire notre prise de position en faveur de l'accélération du processus de paix, encore si fragile, entre Palestine et Israël.

Et, bien sûr, nous demeurons vigilants à l'égard du processus engagé en Afrique du Sud, nous devons trouver des formes d'intervention active pour aider à l'éradication de l'apartheid social et économique, qui

règne encore là-bas sans partage. Beaucoup d'autres problèmes seront sans doute évoqués par les congressistes et ils auront raison : les prisonniers noirs et indiens Leonard Peltier et Mumal Abu Jamal aux USA, les conséquences de l'embargo sur la population de l'Irak, la révolte du peuple mexicain, la féroce répression en Colombie, le scandale persistant à Timor-Est.

Notre Mouvement ne peut sérieusement désormais combattre le racisme en France s'il ne prend pas en compte le mouvement d'unification du monde, mouvement terriblement inquiétant pour aujourd'hui, mais aussi formidablement prometteur. Il faut rapporter les effets aux causes, ne pas se borner à contester les phénomènes, mais montrer leur illégitimité profonde au regard des valeurs qui sont les nôtres. Il faut démonter les mécanismes qui provoquent les résistances, favoriser et initier des luttes où nous nous trouvons parfois avec d'autres en nombre croissant. C'est ainsi que nous pourrions avancer les valeurs d'une civilisation qui doit être le bien commun de tous les hommes.

Mais aussi quelque chose change, est en train de changer dans le bon sens : un grand nombre de personnes, beaucoup d'organisations, accèdent à une conscience beaucoup plus « politique »; beaucoup voient que la vie internationale est marquée non pas par le triomphe du néo-libéralisme, mais plutôt par son incapacité à résoudre les problèmes du monde.

De ce point de vue, le sommet social de Copenhague de mars 95 peut être tenu pour un événement significatif. A considérer les textes préparatoires, on pouvait craindre

que ce sommet se réduise à une grand messe, destinée seulement à conforter les bonnes consciences. Cependant, un grand nombre de participants, ONG en premier lieu évidemment, mais aussi quelques gouvernements, ont protesté contre le flou des déclarations finales. Le MRAP se félicite de l'appel lancé par le Président de la République à des engagements plus précis; en particulier la proposition d'une taxation à 0,5 % des capitaux flottants, pour constituer un fonds international de développement social. Notons que cette proposition, empruntée au rapport 94 du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), fait partie de celles que le MRAP a adressées aux candidats à l'élection présidentielle.

Autre signe encourageant : nous sommes invités à participer à Berlin à une fête populaire et à diverses manifestations pour le 50ème anniversaire de la défaite du nazisme, ainsi que pour appeler à une large mobilisation européenne contre le racisme et l'exclusion. Rappelons aussi les efforts de coordination du mouvement associatif en Europe, dont il ne faut pas masquer la difficulté, mais dont il faut surtout retenir les promesses ainsi que le lien entretenu avec les antiracistes japonais qui est aussi très prometteur.

Qu'est-ce qui a changé depuis notre dernier congrès?

Qu'est-ce qui a changé? Qu'est-ce qui a évolué dans le contexte politique et social? Quelles ont été les répercussions sur et dans le MRAP?

Des lois racistes

Le changement apparemment le plus évident réside dans la modification du contexte politique avec l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité en avril 93. Certes, si les droits des immigrés avant cette date étaient en pratique déjà malmenés : droit de vivre en famille, droit d'asile..., si l'aggravation des exclusions et du racisme était en marche bien avant, tout comme la montée de l'extrême droite aux élections cantonales et la pénétration dans de larges électorsats d'un assentiment aux thèses racistes et xénophobes, les nouvelles lois sur le Code de la Nationalité, sur les contrôles d'identité, sur le séjour, le regroupement familial, le droit

Messages

C'est au nom de tous les socialistes français que je tiens à saluer le congrès du MRAP auquel les impératifs de la campagne pour l'élection présidentielle ne me permettent malheureusement pas de participer. (...) Il est donc naturel que le Parti socialiste soit à vos côtés aujourd'hui, alors que vous vous rassemblez pour tirer le bilan de votre activité et définir les grandes orientations sur lesquelles vous allez vous mobiliser pour la période à venir comme il était naturel que nous soyons à vos côtés à côté de 25 février dernier dans les rues de Marseille, comme demain nous serons encore certainement réunis pour défendre la même cause et les mêmes principes.

Henri Emmanuelli, Premier secrétaire du Parti socialiste

Nous souhaitons le meilleur succès à votre congrès. Je voudrais à cette occasion me féliciter des relations que nous entretenons avec le MRAP. Elles nous ont permis de réfléchir et d'agir ensemble en de nombreuses occasions au cours de la dernière période et d'être ainsi les uns et les autres plus efficaces dans notre combat commun pour la démocratie, la compréhension mutuelle et les libertés dans notre pays et dans le monde. (...) C'est la raison pour laquelle nous avons participé ces derniers mois à toute une série de luttes où nous avons retrouvé le MRAP. (...) Nous souhaitons très vivement poursuivre dans cette voie avec vous.
Louis Weber, pour la Fédération Syndicale Unitaire

suite de la page 5

d'asile, sont venues conforter un climat raciste.

Ce n'est pas non plus un hasard si les premières lois adoptées par ce gouvernement au lieu de s'attaquer à la question centrale : l'emploi, ont été celles sur l'immigration favorisant l'amalgame immigration = chômage. Comment s'étonner que le racisme, autrefois l'apanage des professionnels de la haine, soit diffusé et accepté dans les mentalités comme une opinion? Comment s'étonner dès lors que des propos de haine n'aient pour conséquence des passages à l'acte comme à Dreux, Aoult, Marseille, Saint-Etienne. Ces lois qui donnent prise au racisme, outre qu'elles génèrent des désastres dans la vie des individus, qu'elles déplacent des populations entières dans l'anonymat et dans l'indifférence parfois, oeuvrent à des pratiques qui nous effraient. Ainsi, à Paris, nous savons que la délation est fréquente. Des fonctionnaires de diverses administrations en viennent à dénoncer des familles en situation irrégulière.

Des dérives antisémites

Climat et ambiance aidant, comment s'étonner d'une certaine dérive éthique et morale d'un animateur de radio qui compara récemment Auschwitz à une maison de campagne? Comment s'étonner aussi qu'un magasin, en Bretagne, s'est autorisé à vendre des caleçons rayés avec comme nom « Dachau »? Comment s'étonner de la prolifération des tracts antisémites dont peu d'auteurs ont été à ce jour retrouvés? Comment s'étonner aussi qu'une association, l'ANIV, se déclare au Journal Officiel avec l'objet de nier l'existence des chambres à gaz? Le racisme c'est aussi en France où l'ignoble se conjugue parfois avec l'horreur. C'est à Paris qu'on a jeté dans la Seine un homme au seul mobile qu'il était noir. C'est à Paris aussi que deux jeunes ont été transformés en torches vivantes par un groupe de skinheads sans que les coupables n'aient pu être arrêtés.

Expression nouvelle du racisme

Dans ces affaires comme dans d'autres, la vigilance s'impose et la fermeté de l'intervention du MRAP a permis soit de sensibiliser l'opinion publique, soit de demander réparation sur des faits hélas! irréparables. Ne sous-estimons pas l'extrême gravité de ces actes révélateurs de l'état de notre société.

Ceci dit, si ces manifestations de racisme doivent nous amener à une vigilance accrue et permanente, il nous faut aussi considérer que le racisme ne prend pas toujours cette forme odieuse et que son expression s'insinue parfois là où on ne l'attendait pas. Un fait marquant de la dérive et de la capacité de notre société à accepter le racisme comme pratique ou comme opinion, s'est illustré par les propos du directeur général de l'ANPE qui, après avoir déclaré : jecite : « les qualités relationnelles des employés sont primordiales dans les emplois de service », qu'étant ex-directeur de Carrefour il cherchait à ce que le client puisse se sentir de plain-pied avec les caissières pour que la relation se noue facilement. « Malheureusement il y a des gens avec lesquels on a du mal à se sentir de plain-pied. Je cite encore : « c'est quoi? C'est les étrangers et plus la couleur est foncée, plus on a du mal à se sentir de plain-pied. Pas de pot pour eux! Ces personnes qui ont été fabriquées plus ou moins à la naissance de telle façon que ces emplois se détournent un peu d'eux ». Ces propos, tenus devant plusieurs centaines de personnes, sans aucune distance ni critique, n'ont suscité aucune protestation dans le public. Cet exemple illustre que ces propos ne choquent plus et que la passivité se conjugue avec l'acceptation. Que la fatalité du racisme entre dans l'ordre des choses. La réaction du MRAP à ces attitudes nous a attiré les foudres d'une certaine presse (*Le Nouvel Observateur*, pour ne citer que lui) voire même de certaines personnes engagées dans le combat contre l'exclusion ne comprenant pas pourquoi le MRAP s'acharnait contre Michel Bon. Nous voulions tout simplement par notre intervention non pas dire que Michel Bon est raciste, mais que ses propos sont un encouragement à la discrimination.

Qu'est-ce qui a changé pour et dans le MRAP?

En préalable, je voudrais tout d'abord souligner, au regard de l'actualité récente, combien le MRAP donne une image forte de sa riposte au déni de droits.

De Metz à Epinay-sur-Seine, de Marseille à Perpignan, de Dreux à Aubenas, contre les expulsions et les reconduites à la frontière, par ses permanences juridiques de soutien aux sans-droits, par la manifestation de Nantes « Un Visa, Une Vie », par les mobi-

lisations dans les collectifs de soutien aux réfugiés algériens, par tout ce qu'il est impossible d'énumérer maintenant, militants et comités sont engagés chaque jour de toutes leurs forces dans des combats solidaires qui font l'identité du MRAP. Même si l'ampleur de la riposte peut paraître limitée au regard des violations des droits des personnes, notre congrès rend hommage à tous ces porteurs d'espérance d'un monde autre, d'un monde pour l'Homme. Je voudrais ici insister sur 4 éléments déterminants de notre action.

Un investissement fécond dans les luttes pour la citoyenneté

Devant cette réalité, nous avons su nous adapter tout en étant « nous-mêmes », c'est-à-dire en mettant en relief l'aspect discriminatoire et en formulant des propositions de rapprochement entre des individus. Nous nous sommes investis dans les mouvements sociaux. De ce vécu fécond, la réflexion du Mouvement s'est trouvée grandie, sa stratégie affinée. Ainsi, dès 1992, avec la montée des exclusions en matière de logement, nous avons été amenés à nous investir dans le soutien aux sans-logis de Vincennes. Ce long combat a provoqué une réflexion collective de l'ensemble des acteurs sociaux : élus, institutions, sur la problématique du logement et des discriminations. Depuis, le Mouvement a été amené à se positionner et réfléchir sur les réponses nouvelles à donner aux formes nouvelles que revêtent les discriminations en général et plus particulièrement dans le domaine de l'emploi et du logement.

Une tentative d'adaptation des structures du Mouvement aux luttes actuelles

Le changement de majorité politique intervenu en 1993 a généré un combat renouvelé du MRAP contre les lois Pasqua. Si le Mouvement s'est fortement mobilisé dès l'élaboration de ces lois pour sensibiliser l'opinion publique sur leur gravité, force est de constater qu'elle ne nous avait pas suffisamment suivis. Pourtant, nous avons très tôt démontré les conséquences de ces dispositions dont la gravité se vérifie aujourd'hui de manière quotidienne. Par ailleurs, nous avons essayé de conjuguer l'organisation interne du Mouvement aux réalités de la gestion des effets de ces lois. Ainsi, nous

avons dû envisager un investissement particulier d'aide aux comités et aux fédérations pour se préparer à l'accueil juridique des victimes de ces lois et du racisme. C'est tout le travail, l'investissement dans la formation et la mobilisation des permanences juridiques dans ce domaine. Ceci étant, le vécu de nos permanences juridiques locales, l'asphyxie à laquelle elles étaient confrontées nous a amenés à élaborer des réponses politiques mobilisant à la fois l'opinion publique et interpellant les pouvoirs publics.

Nous avons transformé les permanences juridiques en permanences d'accueil et d'intervention. Ce fut le sens de la campagne que nous avons lancée sur le thème : « Français, si vous saviez ». Elle a abouti récemment à deux rencontres politiques : l'une au Ministère des Affaires Sociales, l'autre au Ministère de l'Intérieur. Outre la contestation légitime que nous portons, nous avons formulé des propositions concrètes. Enfin, sans être exhaustif, il nous faut rappeler l'importante mobilisation du Mouvement, des comités devant la question des réfugiés algériens ainsi que les réactions rapides des comités devant les risques d'expulsions de Kurdes déboutés du droit d'asile.

Mobilisation sur le front éducatif

Hors des feux de l'actualité, le MRAP s'est mobilisé aussi sur le front éducatif au sens large. Il a dans ce domaine investi sur un plan financier et multiplié ses productions notamment autour de supports, outils d'animation et de sensibilisation comme le film *Les oubliés de l'Histoire*, l'exposition sur

Les Préjugés et stéréotypes racistes, l'exposition et le film sur l'esclavage que vous découvrirez ici même et enfin très prochainement une brochure « Nord-Sud : Dette et Développement » sera à la disposition des militants.

Une meilleure communication interne et externe

Enfin, la formule de Différences, comme nous nous y étions engagés, s'est très nettement améliorée de même que notre communication interne par la mise en route de La Lettre du Secrétariat. Par ailleurs, nous avons mis en place un secteur Publication qui vient de coordonner la réalisation des actes du colloque sur le logement. Enfin, le MRAP est sorti de l'anonymat médiatique. Ce qui a changé, c'est que nous avons essayé de modifier notre relation avec les grands médias qui, disons-le, avaient une vision quelque peu caricaturale et déformée du MRAP il y a encore quelques années. Nul doute que l'investissement du Mouvement sur les questions de société, la présence sur le terrain des élus, le sérieux de ses analyses, le souci de mieux communiquer pour mieux faire passer nos messages, ont amené un regard différent des grands médias sur notre Mouvement.

Une situation financière assainie

Ce qui a changé aussi depuis notre dernier congrès, ce sont les améliorations notables de fonctionnement avec, et c'est heureux pour le devenir de notre combat, un assainissement financier au prix, il est vrai, d'une

restructuration de poste en personnel, d'une organisation plus rigoureuse qu'auparavant.

Faiblesses du développement

■ Si des changements se sont opérés au niveau des comités locaux et des objectifs du développement, l'ambivalence et le contraste demeurent de mise. Malgré des potentialités réelles, des richesses portées par notre combativité, l'objectif du développement et plus particulièrement la mise en oeuvre de l'antiracisme de proximité a souffert pour le moins d'une absence de prise en compte collective.

■ Quelleréponseantiraciste?Spécificité du MRAP.

■ Les lendemains de l'antiracisme passent par deux certitudes : d'une part, déplorer le racisme au nom de la morale ne suffit plus; d'autre part, il nous faut désormais considérer que le racisme constitue une donnée durable qui nécessitera effort et détermination.

Ceci étant, pour le MRAP, si la lutte contre le racisme est d'agir contre tous les racistes ici et partout, sans privilégier aucune catégorie de victimes, sans épargner aucune catégorie de coupables, nous devons nous efforcer de faire prendre conscience, par-delà les diversités historiques, que le racisme est un tout. Il est un par les logiques qui le génèrent, par les processus qu'il encourage et dans ce cadre, toutes les victimes sont solidaires. C'est le sens de ce combat qui fait l'identité du MRAP à savoir que l'action contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples est une et indissociable.

Des réponses nécessairement plurielles

Il n'y a pas une réponse au racisme, mais des réponses. Certes, celles-ci passent par la riposte contre tous les actes de racisme, toute attitude, comportement discriminatoire, par les moyens de la loi, par la force de la solidarité, du soutien moral aux victimes, mais la riposte ne peut se mener exclusivement au cas par cas. Elle passe aussi par des campagnes collectives nationales contre les discriminations. La riposte c'est aussi un levier pour dénoncer et agir sur les processus : lois, pratiques, discours qui baffouent les droits. C'est aussi faire vivre au quotidien l'action commune des Français et des immigrés pour la défense d'intérêts communs. Riposter enfin c'est oeuvrer au respect de l'Autre par l'éducation.

Messages

Ces deux dernières années ont marqué un net recul des droits fondamentaux en France : recul du droit du sol, du droit d'asile, de droit de se soigner, à se marier, à vivre en famille, ou tout simplement à vivre libre dans notre pays pour les résidents étrangers, recul droit de manifester, recul de la vie privée par la multiplication de la vidéosurveillance. (...) Dans de telles conditions, on ne peut pas, quand on est homme ou femme « de progrès », composer avec une telle infamie. (...) Seul le travail quotidien, sur le terrain, peut faire reculer la bête immonde. Parce qu'il constitue l'un des piliers de cette lutte que nous menons ensemble pour les droits et contre l'arbitraire, je souhaite longue vie au MRAP.

Dominique Voinet, Les Verts

Le racisme et le sexisme vont toujours de pair et dans cette société qui creuse les inégalités, multiplie les divisions, nous avons à unir nos efforts pour un monde qui fasse enfin des différences une richesse.

Sylvie Jan, secrétaire générale de l'Union des femmes françaises

Je souhaite que vos travaux soient fructueux et que la cause de l'antiracisme, qui nous est chère, en sorte renforcée.

Jean-Pierre Valentin, Secrétaire national de la FEN

suite de la page 7

Notre combat suppose un cadre et un cap à atteindre qui est la promotion et la construction de la citoyenneté : une citoyenneté multiple, pleine, entière, partagée par tous, ce qui suppose une mobilisation permanente sur les conditions de la citoyenneté, c'est-à-dire le droit au logement, le droit à l'emploi, le droit à l'éducation, le droit à la justice. Il n'y aura pas de manière durable d'avancer significative dans le combat contre le racisme sans promotion de la citoyenneté.

Orientations et pistes pour la réflexion

J'en viens maintenant aux orientations. Cette dernière partie pose les jalons des orientations auxquelles chacun et chacune aura à contribuer pour l'enrichir, la modifier, ou la renforcer. Ce sont, sans être exhaustif, les piliers de notre action concrète pour les prochaines années. Nous l'avons vu dans les débats préparatoires au congrès et plus particulièrement à l'occasion du canevas présenté et accepté par le Conseil national de novembre, 4 questions centrales taraudent notre Mouvement.

- 1) loi, racisme et exclusion. Quelles réponses? Comment et avec qui?
- 2) quelle action antiraciste dans le domaine de la prévention devons-nous mettre en oeuvre?
- 3) quelle est l'identité du MRAP, quel fonctionnement et quel développement pour porter l'antiracisme de proximité?
- 4) quel objectif, quel sens doit revêtir l'action internationale du MRAP en mêlant amitié entre les peuples, droit des peuples et lutte contre le racisme?

Loi, racisme et exclusion. Quelles réponses? Comment et avec qui?

C'est une des questions fondamentales à laquelle nous devons porter notre réflexion. Ce thème comporte une réflexion nécessaire à affiner pour mieux aiguïser notre stratégie : d'un côté, par l'utilisation du support que représente la législation française contre le racisme afin de la rendre plus efficace, de l'autre, par la question de savoir aujourd'hui comment lutter contre le découragement, mais surtout comment se mobiliser face aux conséquences des lois sur l'immigration qui favorisent les violations de droits fondamentaux?

Alors que la situation des étrangers en France était déjà précaire sous le précédent gouvernement (obstacles légaux au regroupement familial, double peine pour les personnes ayant leurs attaches personnelles et familiales en France), les lois de 93 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, le droit d'asile, le regroupement familial, la nationalité française ont aggravé la précarité et renforcé les pouvoirs discrétionnaires de l'administration. Les nouveaux textes, joints à la réforme du code pénal et du code de procédure pénale, tendent à verrouiller le droit au séjour en France et à déstabiliser les étrangers et immigrés parfois présents de longue date sur le sol français.

Elle permet même aujourd'hui que des malades atteints de pathologies graves soient expulsés. Face aussi à une asphyxie des comités locaux découragés et à la nécessité d'une mobilisation colossale au-delà de nos forces pour le règlement du « cas par cas », le MRAP doit être en mesure de lancer une action politique d'envergure nationale afin, d'une part, de sensibiliser l'opinion publique, et, d'autre part, de créer un rapport de force avec les pouvoirs publics. Il importe que le mouvement adopte une « Déclaration solennelle » du congrès à propos de l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 45 modifiée par la loi du 27.12.94 relatif aux sanctions prévues contre toute personne qui apporte une aide directe ou indirecte aux étrangers en situation irrégulière : « toute personne qui, alors qu'elle se trouvait en France, aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 200.000 F ». De plus, en s'engageant symboliquement contre ce texte, un certain nombre de personnalités nous ont déjà apporté leur concours.

Par ailleurs, nous attendons des candidats à l'élection présidentielle qu'ils s'expriment plus franchement dans le débat politique sur l'abrogation de ces lois et l'adoption d'une législation respectueuse des Droits fondamentaux de la personne. Dans ce cadre, nous rendons prochainement publiques les réponses de ces candidats au questionnaire du Mouvement afin que l'opinion de ceux d'entre eux qui défendent les droits de l'Homme puisse aussi peser dans le débat. Il nous faut aussi envisager une réflexion sur le type d'action à mener pour obtenir la si-

gnature par la France et par l'Union Européenne de la Convention Internationale pour la protection des travailleurs migrants et de leurs familles. Il convient de réfléchir sur les modalités d'une plus grande participation des immigrés et des étrangers au fonctionnement de nos permanences d'accueil ainsi qu'à leur présence et leur participation accrues dans le cadre de nos luttes communes. Il est urgent d'agir aussi de manière préventive sur les dangers de « désintégration » et d'extension de la double peine liée au nouveau Code de la Nationalité. Dans ce domaine, il nous faut réfléchir « à quelle coopération avec les acteurs de terrain », au premier rang desquels les associations locales de jeunes, sur le choix de leur nationalité par les jeunes nés en France de parents étrangers. Dans ce sens, les premières démarches effectuées par la commission Immigration en direction de jeunes victimes de la double peine et les réponses de ces jeunes montrent une voie à suivre. Certains d'entre vous, à chaque congrès, appellent de leurs vœux à un franc rassemblement du mouvement antiraciste. C'est là une question qu'on ne peut éluder. Cependant, même si « l'union fait la force », il nous faut nous interroger sur la meilleure façon de susciter une action unitaire efficace, sans courir le risque d'en faire une sorte de « fourre-tout » ni de diluer les volontés militantes et les identités des uns et des autres? Ce qui nous paraît nécessaire, c'est sur la base de projets d'actions politiquement déterminés d'envisager toutes les alliances et les passerelles avec les mouvements syndicaux, les associations, les Eglises, etc.. permettant de faire avancer nos idéaux communs et de créer un rapport de force efficace face aux pouvoirs publics. Enfin une question est apparue : quelle solution politique générale le MRAP propose-t-il? Fondons-nous notre action sur un autre type de société? Ce serait, selon certains d'entre nous, une société ouverte. Que pouvons-nous entendre par là? Le moment est venu d'y réfléchir sérieusement.

Loi antiraciste de 1972

La France dispose d'une bonne législation contre le racisme : la loi de 1972. Cependant, comme nous l'avons dit précédemment le racisme a pris des formes nouvelles. Les discriminations dans le domaine du travail et du logement revêtent un caractère particulièrement massif et sont banalisées. La loi de 1972, dans ce domaine-là, est gra-

vement défailante en raison de la difficulté à réunir les éléments matériels des preuves de la discrimination. Tout se passe comme s'il était permis de discriminer à condition de le faire sous une forme subtile et voilée. Pour ces motifs, il est proposé que la réflexion et le débat dans le Mouvement s'engagent dans les trois directions suivantes :

- 1) Inverser la charge de la preuve en introduisant la notion de présomption de discrimination et en renforçant la charge de la preuve au détriment du coupable présumé
- 2) Utiliser comme moyen de preuve la pratique du « test » par des équipes légalement agréées de pseudo-demandeurs d'emploi ou de logement,
- 3) Repenser les pénalités en introduisant la notion de dédommagement réel de la victime. Une précision dans ce domaine : il ne s'agit pas d'organiser une chasse contre des individus, mais de cibler les grands organismes publics et les entreprises pour qu'ils corrigent leur politique et leurs pratiques en mettant réellement à disposition des personnes discriminées des emplois et des logements. En un mot, réparer plutôt que punir.

Ces trois propositions doivent être portées avec des garanties et une vigilance particulière sur deux dangers :

- d'une part, éviter les références ethniques et de revendication communautaire contraires à la tradition d'égalité républicaine;
- d'autre part, en veillant à ce que la présomption de discrimination telle que nous la proposons ne batte pas en brèche le principe fondamental de la présomption d'innocence.

L'antiracisme : prévention, information et éducation du citoyen

Agir efficacement contre le racisme c'est prévenir et éduquer. Dans ce cadre, prévenir c'est s'attaquer à ses causes premières afin d'éviter qu'il ne naisse et se propage dans les mentalités. Dès lors, nous proposons une action dans deux directions : l'information et l'éducation du citoyen.

L'information.

Il nous faut, dans ce domaine, réfléchir, construire et proposer des arguments, supports et campagnes pour mettre en oeuvre sur le long terme une action pour contrecarrer et répondre aux attaques racistes de personnes qui se trompent de colère, rendre accessibles et intelligibles les causes profondes de la crise économique et de l'exclusion sociale qui en résultent et nourrissent les logiques du bouc émissaire. Par ailleurs, il nous faut établir clairement et faire progresser le lien indiscutable existant entre sous-développement et chaos politique partout dans le monde. Mettre en évidence les causes historiques et politiques des conflits nationalistes, ethniques, religieux ainsi que des dictatures qui jettent sur la voie de l'exil des centaines de milliers de personnes. Ceci pour mieux éclairer le citoyen sur la réalité des périls qui menacent les demandeurs d'asile. Informer aussi sur les violations graves des droits fondamentaux dont sont victimes en France les étrangers, les Gens du Voyage, les Français d'origine étrangère ou d'Outre-Mer... Expliquer enfin aux citoyens que toutes les violations

des droits des étrangers, droit de se marier, droit de vivre en famille, droit de vivre dans le pays où l'on a grandi, droit à l'éducation, droit au logement, droit au travail pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, droit à une justice égale pour tous, droit au respect et à la dignité de la personne dans les contrôles d'identité, comporte le danger immédiat d'une atteinte ultérieure aux droits de l'ensemble des Français. Enfin, c'est un aspect qu'on ne peut occulter : les sondages récemment publiés le confirment. Le racisme anti-maghrébin est le plus virulent. Tout en étant un Mouvement laïque, nous ne pouvons aujourd'hui occulter un phénomène auquel nous devons aussi nous attacher avec l'éclairage qui est le nôtre : la question de l'Islam. Une réflexion particulière portée par un groupe de travail sur « Islam, racisme et exclusion » peut aussi servir de base à la poursuite d'une réflexion sur les moyens d'éradiquer cette islamophobie qui devient notamment du racisme anti-maghrébin. En effet, face à la diabolisation contemporaine de l'Islam et des Musulmans, aux amalgames racistes entre immigrés, Arabes, Musulmans, intégristes et terroristes, il est urgent de reconnaître l'Islam comme un fait de société en France, comme religion au même titre que les autres, protégée par l'Etat laïque. Il est urgent, si on veut éviter l'exploitation intégriste de cette non-reconnaissance, que les Musulmans puissent être reconnus comme citoyens partageant les devoirs et les droits des autres citoyens, croyants ou agnostiques. Il en va de la paix civile car tout blocage de nature raciste de la société par rapport à la foi des Musulmans qui est un fait incontournable, ne peut que produire de nouveaux « Beurs de Fès » sur un terreau profondément désespérant de discriminations et de crimes racistes ou sécuritaires.

L'éducation du citoyen.

Cet objectif est un élément fondamental du combat de notre Mouvement. Cependant, il nous faut le considérer au sens large du terme et l'intégrer dans une mobilisation éducative sur les questions de la famille, de l'école, du quartier, de la formation du citoyen. Dans ce cadre, le travail sur la mémoire demeure nécessaire. L'action du MRAP autour du 17 octobre, les initiatives prises par le Mouvement autour de la libération du camp d'Auschwitz, la préparation d'un colloque et d'un grand spectacle autour du 8 mai 45, la promotion du film Les

Messages

Je salue avec beaucoup d'affection les participants au congrès de Saint-Denis, qu'ils soient des « vieux de la vieille » ou des jeunes adhérents ou sympathisants. (...) Je note à la lecture du numéro de mars de Différences quelques points importants : d'abord l'éducation contre le racisme, qui fut naguère le point central de mon action aux côtés de Pierre Paraf, de Charles Palant et d'Albert Lévy. Ensuite, le pluralisme, la largeur d'esprit au sein de notre Mouvement. (...) Enfin, c'est la spécificité du MRAP au coeur des actions collectives. Le MRAP se trouve partenaire mais par une contribution tout à fait originale, de tous ceux qui oeuvrent chacun à son créneau, dans le combat pour la dignité de l'Homme.

L'abbé Jean Pihan,
ancien vice-président du MRAP, membre du comité d'honneur

Je formule des vœux pour que nos travaux soient couronnés de succès et favorisent la participation la plus large de toutes celles et tous ceux qui aspirent à une société où chaque individu pourra occuper la place que lui garantit la Convention des droits de l'Homme et qui lui revient de droit. Ensemble, nous pouvons contribuer aux avancées d'un idéal de justice, de paix et d'amitié.

Jean-Pierre Brard, député-maire de Montreuil

suite de la page 9

oubliés de l'Histoire sont autant d'éléments qui doivent nous amener à continuer de nous attacher à ces « devoirs de mémoire » pour préserver l'avenir. L'éducation c'est aussi, au niveau de l'école, le travail autour du respect mutuel et la promotion des valeurs universelles des droits de l'Homme.

L'identité

L'identité du Mouvement c'est sa spécificité dans l'approche des problèmes et de leurs résolutions. Le propre du MRAP, nous l'avons dit précédemment c'est de construire et de bâtir un antiracisme concret et profond à la dimension de la personne humaine. Le développement du mouvement et l'action de proximité sont les conditions sine qua non de la réalisation d'un tel objectif. Dès lors, nous devons réfléchir sur le fonctionnement du Mouvement en nous demandant « quel développement » pour atteindre cet objectif. A la lumière de ces deux années et demie de fonctionnement, si le Mouvement a pris conscience de l'utilité de l'antiracisme de proximité pour le développement des forces militantes du MRAP, force est de constater que l'objectif n'est que partiellement atteint.

Devant cet état de fait, nous vous proposons quelques pistes pour être à même d'avancer :

Accompagner et soutenir au plus près les comités locaux en difficulté. Comment et avec qui? Quel rôle doit jouer la Commission Développement et quelle place et quel profil doit revêtir le poste de Permanent aux comités locaux. Outre cette question, il nous faut aussi réfléchir aux moyens de resserrer les liens entre les Instances nationales, les commissions, comités et fédérations dans le sens d'un meilleur partage des expériences et de la création d'alliances, en terme de réseaux d'information pour un enrichissement mutuel. Il nous faut aussi vaincre les résistances au changement et au renouvellement qui se font jour parmi les militants qui ont perdu confiance et ont parfois l'impression, peut-être, que le partage des tâches ou la préparation de la relève est un peu d'un pouvoir qu'on enlève.

Poursuivre à tous les niveaux du MRAP l'analyse des actions de prévention du racisme par la solidarité.

Opposer la prévention aux actions de solidarité est un faux problème car les actions de solidarité constituent sur le terrain le meilleur moyen de prévention de la naissance et du développement du racisme. Ceci

étant, nous devons adapter nos interventions en fonction des différents types de racisme :

a) Face à un racisme populaire, de réaction ou de compensation, enraciné dans les exclusions sociales, l'engagement du MRAP dans une action à visée antiraciste contre les exclusions et pour les droits de tous, est important que ce soit sur le droit au logement avec le DAL aujourd'hui, le droit à l'éducation avec les enseignants et les élèves, le droit au travail, le soutien aux luttes des chômeurs, le droit à la protection sociale pour tous, etc...

b) Face à une forme de racisme institutionnel qui cache son nom, mais opère un rejet de l'étranger par le moyen d'une « légalité » à nos yeux « illégitime », l'engagement du MRAP et de ses militants dans une action de solidarité avec les victimes, la dénonciation de la loi illégitime auprès des citoyens, des pouvoirs publics, des partis, l'organisation éventuelle d'actions de résistance à la loi illégitime et la recherche de soutiens parmi toutes les forces morales,

c) Face à un racisme doctrinal aussi bien en France qu'en Europe et aux USA, face à la résurgence d'antisémitismes souvent camouflée en négationnisme et qui ouvre la voie aux groupes néo-nazis dans toute l'Europe, le MRAP doit approfondir et rendre publique son analyse des relations internationales et dénoncer avec force une situation hautement explosive suscitée par la politique du cordon sanitaire autour d'une certaine conception de l'Europe « forteresse assiégée » qui fait le lit des groupes fascistes en validant le traitement différent des étrangers selon qu'ils sont européens ou non européens.

Quel développement pour le MRAP?

Le pluralisme

La conception du développement du MRAP passe par le respect du pluralisme en son sein. En effet, l'originalité et la richesse du MRAP, c'est son pluralisme c'est-à-dire l'union dans ses rangs d'adhérents d'origines différentes, d'opinions, de philosophie, de milieux sociaux et d'âges différents. C'est un bien précieux qu'il nous faut préserver et qui nous enrichit. Cependant, le paradoxe selon lequel nous sommes politiques, mais nous n'avons pas la possibilité de faire de la politique, n'est qu'apparent car si les militants du MRAP ne participent pas au pouvoir, nous devons le dire,

nous ne nous détachons pas du politique dès lors que nous nous situons résolument hier comme aujourd'hui au coeur des contre-pouvoirs dont la mission première est de permettre un véritable exercice de la citoyenneté.

Le renforcement du sentiment de citoyenneté

Il nous faut dans ce domaine prendre un certain nombre de mesures permettant aux militants de participer plus activement à l'analyse politique globale et de terrain du MRAP, ce qui nécessite un examen sérieux des structures de fonctionnement portées dans nos statuts, avec une intention d'expression du Mouvement de manière plurielle. Et je pense notamment aux adhérents isolés ou aux comités non membres de fédérations qui devraient pouvoir être présents dans les instances délibératives.

Enfin, offrir aux militants une vision renouvelée de leur engagement antiraciste. Le sentiment d'impuissance naît en partie de la surinformation à propos des problèmes du monde, de l'Europe, de la France, perçus comme lointains et sur lesquels souvent les gens estiment qu'ils ont peu de prise. Dès lors, il nous faut certainement mieux nous consacrer à une action bien circonscrite, là où il est possible d'obtenir des résultats visibles. Cette action, nous l'avons dit, peut susciter de nouveaux engagements.

Interpellation et vigilance permanente des politiques

Dans ce domaine, si le MRAP vient de saisir l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle, il nous faut aussi considérer que d'autres élections doivent venir : élections municipales ou législatives et dans ce domaine le MRAP doit porter haut et fort la contradiction, mais aussi l'interpellation sur les valeurs qui sont les nôtres.

Le MRAP et l'action internationale

Il faudra donner plus de force et surtout plus de continuité à notre action internationale, pas seulement pour trouver des formes de concertation et d'action communes, mais pour faire progresser les idées et les analyses que nous pensons être les plus justes. Sur le plan de l'Europe nous prenons du retard, et c'est d'autant plus regrettable que l'Europe constitue un cadre qui tend à s'homogénéiser. Il ne dépend pas seulement de nous, bien sûr ! que l'Europe devienne autre chose qu'une forteresse pratiquant l'exclusion au-dedans et au-dehors, mais cela dé-

pend aussi de nous. Ce n'est pas faire de l'ethnocentrisme, encore moins du chauvinisme, que de dire que le peuple français, la société française, la république française ont à assumer une responsabilité particulière sur ce plan.

La Méditerranée et l'Afrique sont deux secteurs qui interfèrent directement avec la lutte contre le racisme dans notre pays. Nous devons faire campagne pour souligner le caractère crucial de l'évolution du conflit israélo-palestinien. Si, malgré les obstacles et les embûches, la paix gagne la par-

tie, les partisans palestiniens et les israéliens de la paix auront fait la preuve que les fractures de notre monde même les plus profondes, les plus inguérissables en apparence, peuvent être dépassées, que cassures, exclusions, rejets mutuels, ne sont pas l'avenir de la société moderne et qu'il est possible d'aller vers une vie ensemble qui soit une vie meilleure. Leçon qui vaudra bien au-delà des frontières de la terre sainte. C'est vrai aussi pour l'Afrique où, comme nos amis de l'ANC et Mandela l'ont montré, le pire n'est pas une fatalité.

En conclusion, et en m'excusant d'avoir été un peu long, je voudrais vous dire et souligner combien notre combat est cardinal aujourd'hui. Si celui-ci est nécessaire, indispensable pour réparer ces dignités bafouées, il est un enjeu pour le devenir et l'avenir de la démocratie. Il se définit comme la négation des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité. C'est dire combien notre combat est nécessaire, indispensable. C'est dire aussi l'importance de son enjeu. C'est aussi souligner la responsabilité que les uns et les autres nous avons devant l'avenir. ♦

Messages

Les personnes suivantes ont répondu à l'invitation du MRAP

Fausto Giudice, écrivain; **Fatiha Damiche**, Comité National contre la Double Peine; **Nasser Bounazou**, Inter Service Migrants; **Jérôme Debains**, Sida Info Service; **Hasan Salikara**, Feyka-Kurdistan; **Eric Jouan**, Inter Logement 93; **Babakar Sall**, Mosquée de Paris; **Gisèle Moreau**, PCF; **Serge Guichard**, PCF; **Roland Wlos**, PCF; **Fayçal Lamri**, Union régionale des associations pour les gens du Voyage et Tsiganes d'Ile-de-France; **Sidi Tidiane Gueye**, FETAF; **Louis Weber**, FSU; **Edmond Lanier**, FCPE; **Didier Leconte**, président et **Mariane Louis**, secrétaire générale de Citoyens Solidaires; **Ursula Unlu**, Centre d'Information pour les peuples libres; **Marie Chapet**, UFF; **Henri Rajaouansou**, CIMADE; **Alice Karekez**, Communauté rwandaise de France; **Mohamed Ouachekradi**, ATMF; **Marc Saracino**, Forum civique européen; **Gérard Chemouil**, responsable du secteur confédéral travailleurs migrants CGT; **Alain Mikowski**, SAF; **Issa Wachill**, Délégation Générale des

Palestiniens en France; **Charles Lederman**, PCF; **Maurice Lamoot**, secrétaire confédéral CGT; **Corinne Salamacha**, Jeunesse Communiste; **Fabien Maury**, UEC; **Rebeka Martensen**, IMADR; **Gérard Morlier**, DAL; **Noureddine Baaboura**, FTCT (ex-Utit); **Ali Tolu**, **Songul Akydi**, **Yüksel**, ACTIT, **Ulker**, Association du Kurdistan; **Jean-Luc Bennahmias**, Les Verts; **Pascal Lannoo**, Aides-Paris; **Luc Chevalier** et **Cyril Rousseau**, JCR-RED; **Christian Piquet**, LCR; **Aïcha Dourouni-Le Strat**, Sida Info Service; **Manon Kiling**, Association Cult. des Travailleurs Kurdes; **Olivier Geneau**, Sida Info Service; **Aminata Koné**, CSF; **George Pau Langevin**; **Michel Tubiana**, Secrétaire Général de la LDH; **Louis Tchokogolle**; **Luc Chevallier**; **Gérard de Bernis**; **Ahmet Kiraz**; **Amélie Ragueneau**; **Evelyne Barbe**; **Diadié Soumaré**, CFTD; **Charles Korman**, vice-président national LICRA; **Raoul Alonso**, SNES-FSU.

D'autres n'ont pas pu se rendre au congrès

Charles Fournier-Bocquet, Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance; **Marie-Claude Vaillant Couturier**; **Jean-François Hory**, président de Radical; **Anne Cassiot**, Choisir la cause des femmes; **Michel**

Wieviorka, directeur d'études à l'EHESS; **Jacqueline W. Keller**, directrice du CRIF; **Dorien Oxenaar**, **Geert Ates**, United for Intercultural Action; **Jean-Marie Faucher**, ARCAT; **Danièle Lochak**, GISTI.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Introduction. Les matériaux que j'ai utilisés sont essentiellement : les 29 rapports d'activités venant des comités locaux sur le triennat 92-95 ou sur des bilans annuels, les 5 rapports effectués par les commissions, les rapports venus de groupes de travail thématiques (étrangers malades, logement...), les contributions des élus responsables d'un secteur d'activités et les quelques contributions individuelles. J'ai aussi utilisé le *lit-tout* est la sélection de tout article paru dans la presse nationale et régionale dans laquelle le MRAP est cité.

Une analyse thématique effectuée non sur le «triennat» inter-congrès, mais sur une période d'un an (de septembre 1982 à août 1993) fait apparaître 202 citations réparties selon la fréquence suivante :

Education : 44 fois, Lois Pasqua : 27 fois, Inter-culturels : 27 fois, Palestine : 17 fois, Citoyenneté : 17 fois, puis viennent : le 17 octobre : 11 fois, le Droit d'asile : 10 fois, suivis par le Front National : 7 fois, l'Afrique du sud : 6 fois, Laïcité 6 fois, l'intégrisme : 6 fois, les Tziganes et Gens du Voyage : 5 fois, l'Algérie : 4 fois, l'antisémitisme : 3 fois et pour terminer les cellules départementales contre le racisme (CDCR), le logement et les rapports Nord/Sud avec chacun respectivement 2 mentions.

Il est nécessaire de considérer ces chiffres comme une indication de ce que la presse porte comme regard sur l'activité du MRAP et sur la sélection qu'elle juge opportun de reporter, et non comme l'image de la réalité de ce qu'entreprend le MRAP. Le reflet thématique est également tributaire de la période où a été réalisée cette analyse et de l'actualité politique événementielle correspondante.

Ainsi, dans une période plus récente, le MRAP et l'Algérie auraient été cités plus souvent, tout comme plus nombreuses auraient été les mentions du MRAP à propos du Front National dans un passé récent avec l'assassinat du jeune Ibrahim Ali à Marseille. D'autre part, l'activité médiatique du Mouvement ne couvre pas l'ensemble de l'activité du Mouvement et des comités locaux sur le terrain. En somme, il ne faut pas occulter les limites, volontaires ou non, du regard des médias sur l'activité du mouvement. De même, nous avons égale-

ment procédé, en dehors des rapports des comités locaux, à l'analyse de l'activité des comités locaux telle qu'elle est reflétée dans la presse nationale et régionale, mais aussi à travers la rubrique «comités locaux» de notre mensuel *Différences*. Les rapports effectués par des membres de la Direction du Mouvement sur leurs propres activités, comme l'analyse faite par le trésorier national sur les effets de la restructuration administrative réalisée au siège, ont également été utilisés pour l'établissement du présent rapport. A propos de la méthode, notre approche essaie d'aborder l'analyse du Mouvement sans hiérarchisation des thèmes entre eux et des niveaux d'activités (CL/Direction nationale), au profit de la coupe transversale d'une organisation en mouvement.

Secteurs d'actions

Les interventions de la direction du mouvement

Quelques chiffres pour illustrer la diversité des interventions du Mouvement. Toutefois, nous laisserons de côté les interventions, délégations auprès des ministères et pouvoirs publics, interviews et rédaction d'articles dont la liste est difficile à établir et les limites parfois un peu floues de leur caractère national. Hormis l'activité du Secrétaire Général et des autres membres élus, Norbert Haddad a effectué une centaine de déplacements vers les comités locaux et a participé à 160 modules d'une demi-journée en établissement scolaire. Nous avons pu mesurer le nombre de conférences de presse tenues au MRAP et les communiqués émis par le siège (sans compter les communiqués et conférences locales).

Au total : 12 conférences de presse ont eu lieu au siège du MRAP, et 394 communiqués sont partis de nos locaux. Les principaux thèmes abordés par les communiqués sont : les lois Pasqua : 55, antisémitisme, négationnisme, affaire Touvier : 38, réactions suite à des meurtres et agressions racistes : 38, logement : 36, international : 33 (sauf ex-Yougoslavie : 12, Proche Orient : 16, Algérie : 14, Afrique du Sud : 7, rapports nord/sud : 3), extrême droite et justice res-

pectivement 24 communiqués chacun ; l'éducation et la non scolarisation : 13 ; le droit d'asile : 12, les TGV : 11, le 17 octobre : 8, la citoyenneté : 7, la double peine : 6, la laïcité 3 et l'intégrisme-terrorisme : 2. Ces chiffres sont à prendre avec toute la prudence nécessaire au fait de calquer des données en chiffres sur des réalités humaines et des éléments de communication. La même réserve peut s'appliquer pour la classification thématique des communiqués, chacun pouvant être en inter-relation avec un autre secteur dont il peut par ailleurs être un élément partiellement constituant. Le tout est alors délicat à classer sans fausser le résultat. Néanmoins, dans leur grande masse, ces chiffres sont significatifs des axes sur lesquels ont porté les efforts de communication (ce qui est différent de l'effort de l'action au quotidien du Mouvement).

Les actions en partenariat

Le partenariat s'est poursuivi sur les bases générales définies au dernier congrès, à savoir sur des objectifs précis à atteindre et déterminés avec l'ensemble de nos partenaires, le combat mené s'enrichissant de la spécificité de chacun et l'impact auprès de l'opinion étant renforcé par le respect du pluralisme de l'action et de son expression. Ceci s'inscrit dans des structures souples, type collectifs, qui n'existent que pour la durée de l'action à entreprendre.

C'est ainsi que le MRAP a participé activement à la création et à l'action de collectifs qui ont débouché sur les manifestations nationales du 9 novembre 1992, date anniversaire de la Nuit de Cristal, du 6 février 1993, du 19 juin 1993 à Paris, et du 5 février 1994. Toutes ces manifestations avaient pour thème central la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits. Elles ont regroupé une bonne centaine d'organisations signataires, antiracistes, syndicales, politiques, ou «morales».

Depuis, et après la mise en place du dispositif Pasqua-Méhaignerie-Balladur avec les conséquences que nous connaissons tous, le partenariat semble avoir évolué vers des exigences moins générales dans leur expression et vers des secteurs de lutte plus spécifiques : empêchement des trains de la honte, Maîtres auxiliaires, Une vie = Un visa pour les Algériens, Algérie Urgence, plate-forme

pour le droit d'asile, contre l'expulsion de malades lourds.

Pour d'autres actions, spécifiquement menées à l'origine par le MRAP, le Mouvement a une attitude de demande de soutien, tout comme le MRAP soutient avec une implication moins importante des actions plus éloignées de ses préoccupations directes (1^{er} mai, défense de la sécurité sociale, manifestation du 12 mars...). C'est le cas des rassemblements contre l'oubli que le MRAP mène autour du 17 octobre et auxquels s'associent de nombreuses organisations.

A noter qu'après la manifestation du 5 février 1994 et son succès auquel le MRAP a largement contribué alors que nombre de nos partenaires étaient prêts pour diverses raisons à baisser les bras, le MRAP a engagé de sa propre initiative une action spécifique de relations avec un grand nombre d'organisations sur des secteurs différents. Nous avons rencontré l'ensemble des partenaires nationaux afin d'envisager comment améliorer le partenariat, collectif, bilatéral, où à géométrie variable, en fonction des problématiques abordées. Certains partenaires, comme le GISTI ou la FCPE, ont été intéressés par cette approche et ont exprimé le souhait de la poursuivre.

Le combat hexagonal par grands secteurs thématiques

Ces thèmes sont souvent en interaction : le juridique est concerné par l'immigration avec le droit au séjour, mais aussi le droit d'asile, ou le droit à l'éducation des enfants des TGV qui concerne tant le secteur éducation que celui de la commission TGV. Les urgences de la solidarité, envers les Algériens par exemple, concernent tant la commission immigration et le droit d'asile que

le secteur juridique et international. La classification thématique ci-dessous correspond donc plus à une nécessité d'approche des problématiques qu'à une représentation strictement fidèle d'une réalité dont les ramifications sont enchevêtrées.

Ainsi, la mise en place des lois Pasqua-Balladur ont eu pour conséquence de multiplier les mesures d'éloignement et les demandes d'intervention pour des personnes en situation précaire, tandis que parallèlement l'entrée en vigueur du nouveau code de la nationalité rend encore plus difficile la position de nombreux jeunes issus de l'immigration et leur intégration dans la société française. Simultanément, la crise sociale et économique accroît les inégalités et jette des pans entiers de population aux marges de la société, dans un contexte politique en France et en Europe, où l'extrême droite se maintient à un niveau élevé tandis que fleurissent les populismes de droite et de gauche, dans un climat sécuritaire et de retour de l'ordre moral.

Comme le fait remarquer le Comité de Nice, «*l'essentiel de l'action découle des conséquences effrayantes, inhumaines des applications des lois dites Pasqua : désunion des familles, création de clandestins, expulsion de personnes vers des pays où leur vie est en danger (Algérie, Turquie), dépôt d'enfants à la DASS pour pouvoir expulser les parents, expulsion de malades lourds...*».

Immigration et droit d'asile

Pour la première fois, un représentant de la commission siège au secrétariat national montrant ainsi l'importance que le Mouvement donne à ce secteur qui, dans la période précédant ce mandat, avait déjà été particulièrement actif, notamment avec les com-

bats autour des demandeurs d'asile déboutés, la lutte contre la double peine, les droits civiques. Cette présence au secrétariat national s'avère d'autant plus nécessaire que les comités constatent que «*bien souvent nos interventions dans le domaine du droit au séjour sont vouées à l'échec depuis le durcissement des autorités politiques et administratives*». (Metz). Depuis la fin du printemps 93, l'arrivée des projets, puis les lois Pasqua-Méhaignerie, la création des cellules départementales, et la congestion de la Permanence juridique ont amené la commission à redéfinir son action et ses priorités. Ainsi, la permanence juridique a vu son rôle se recentrer sur une activité d'analyse et de conseil tandis que les cas individuels étaient traités par des permanences tenues par des bénévoles.

A cette fin, un gros travail de formation a été entrepris afin d'assurer tant en province qu'en région parisienne, la tenue de ces permanences d'accueil. Il a abouti à une véritable campagne interne de formation de militants et de création de permanences. Ce travail a été accompagné par la réalisation d'un outil, le vade mecum, pour faciliter la tâche des militants. Toutefois des comités se posent la question s'il est du rôle du MRAP de tenir des permanences juridiques ou plutôt celui des travailleurs sociaux et du service social des migrants, qui laissent parfois tomber ces hommes qui relèvent plus de l'humanisme que du travail du MRAP.

Par la décharge de travail qui a suivi cette réorganisation et en lien avec les avocats du mouvement, la permanence juridique a pu se concentrer sur les cas relevant de la loi de 1972 complétée contre le racisme, sur des cas graves et urgents appuyés politiquement par le MRAP. Elle a pu développer l'analyse des textes relatifs au séjour et à la nationalité, textes qui discriminent et nourrissent le racisme. A travers les tenues de permanences, le mouvement peut mesurer les dégâts, tant au regard du droit que de la démocratie et de l'humain, que provoquent les textes et leur application. C'est aussi un lieu d'écoute qui permet de développer une solidarité tout en nourrissant notre analyse et par conséquent la définition de nos campagnes politiques. Le contenu de la campagne «Français si vous saviez» en est l'exemple, même si la mise en oeuvre de la campagne peut être sujette à discussion. C'est par cette connaissance concrète du terrain que nous pouvons alimenter l'action

suite de la page 13

unitaire, sensibiliser l'opinion et renforcer nos délégations tant locales que nationales, par l'illustration de la réalité à travers des cas concrets. Les permanences juridiques locales sont souvent inter-associatives. Ainsi associés à la connaissance de cas concrets, des actions unitaires ont pu être réalisées dans des collectifs thématiques spécialisés (plate-forme unitaire en faveur de l'accueil des Algériens en France, l'action nationale sur les visas à Nantes, M.A, le droit à l'éducation, etc...). De son côté, le MRAP a pu faire le bilan de ses permanences juridiques lors d'une réunion en novembre 94 à laquelle ont assisté une trentaine de permanences, ce qui est déjà un bon résultat, d'autant plus que l'effort de formation de militants se poursuit et ne peut donc que générer d'autres tenues de permanence localement. De nombreux comités ont une activité juridique propre et la PJ nationale en est tenue informée (Pau).

Dans le cadre des campagnes d'information contre le dispositif Pasqua, le MRAP a édité une série de 5 affiches (diffusées dans le cadre de la manifestation du 19 juin 93) sur chacun des grands thèmes concernés par le dispositif : droit d'asile, contrôle au faciès, droit de vivre en famille. De très nombreux débats ou réunions d'information ont eu lieu un peu partout dans l'hexagone. Le MRAP y a été très présent, souvent à l'initiative comme il l'a été lors des manifestations nationales et locales. On peut dire sans se tromper que ces mesures ont occupé, ne serait-ce que par la nécessité d'aider les victimes, la majeure partie des activités des comités. Des membres de la commission participent à la CSDA (Commission de Sauvegarde du Droit d'Asile) qui travaille sur le droit d'asile non seulement en France mais aussi en Europe, sur les zones d'attente.

A noter que le MRAP a aussi pu faire connaître son analyse par la présence de Malte Martin au Tribunal des Peuples à Berlin en décembre 1994. De même, le MRAP participe à l'ANAFE, dont il est l'un des membres fondateurs, avec pour objectif le respect du droit des demandeurs d'asile. Ce travail est fait en commun avec les syndicats travaillant sur les lieux des zones d'attente (aéroports, ports, gares...) Il n'y a plus de solution individuelle au problème de séjour. La commission immigration a apporté une contribution au rapport de la CNCNDH.

Antisémitisme et néo-nazisme. Bien que la commission ait une activité régulière, elle

ressent un peu du manque d'intérêt sur son travail de la part du Mouvement dans son ensemble. Pour réactiver de l'intérêt, la commission antisémitisme et néo-nazisme a donc organisé en 94 trois réunions de formation (grille d'analyse de l'extrême droite, grille d'analyse de l'antisémitisme, les nouvelles formes d'antisémitisme -chez les «Beurs»). Malgré leur annonce dans *Différences*, ces réunions ont eu très peu de succès, tout comme les projets d'édition d'un contre-argumentaire aux propositions de Le Pen. De même, le projet de débats sur l'antisémitisme dans trois grandes villes de France n'a pas pu aboutir.

Ceci ne signifie pas que le MRAP ait abandonné son combat contre l'extrême droite. Bien au contraire, il a souvent été très actif dans le cadre des collectifs qui se sont opposés à la venue de Le Pen dans de nombreuses villes de Province, comme à Rouen, Lille, Marseille, Metz, Chartres et Paris avant les élections au printemps 92, même si ces manifestations n'ont pas souvent réussi à empêcher la tenue des meetings de Le Pen. A Nancy, Paul Elie Lévy a gagné un procès en appel contre Le Pen qu'il avait qualifié de «fils spirituel d'Hitler» au cours d'une manifestation d'un collectif.

Depuis fin 1992, des ventes par correspondances d'insignes nazis et des boutiques skins et trois bouquinistes vendant Mein Kampf ont été interdits ou fermés. Souvent nous ne sommes pas seuls dans ces actions et condamnations, et il est intéressant de noter que nous avons reçu l'aide d'habitants des quartiers concernés. De même le MRAP, sur action du national et du MRAP de Seine-et-Marne, a obtenu en juin 94, la dissolution de l'ANIV, organisation négationniste. En 1993, en décidant de maintenir, malgré l'interdiction de la préfecture, une contre manifestation pour protester contre un rassemblement de skins européens à Paris, nous avons réussi à le faire interdire, même si ce rassemblement s'est finalement déplacé en banlieue. A l'automne 94, le colloque organisé par le MRAP au Sénat sur le thème *Une affaire Dreyfus est-elle encore possible aujourd'hui?* a réuni 200 personnes. A l'issue du colloque, il a été décidé par le groupe «Histoire et Géographie» du Ministère de l'Education Nationale d'éditer sous forme d'un dépliant, un 4 pages d'information dans les milieux scolaires sur les différentes formes de racisme et ses conséquences. Ce dépliant devrait se trouver dans les CDI de l'ensemble du ter-

ritoire français pendant une semaine durant le trimestre février-avril 95.

L'affaire Touvier qui avait abouti à un non lieu avait suscité bien des remous et le MRAP a participé à des rassemblements de protestation suite à ce non-lieu. Dans cette affaire, qui a abouti à une condamnation, le MRAP était partie civile.

A noter qu'en 1993, la commission des Libertés Publiques et des Affaires intérieures du Parlement Européen a demandé l'avis du Mouvement sur un rapport «l'extrême droite en Europe et les résurgences du racisme et de la xénophobie» et qu'en 1994, le MRAP a participé à Strasbourg à une réunion européenne des instances qui se battent contre le racisme et l'antisémitisme. Le combat contre l'extrême droite reste une lutte importante pour le Mouvement, avec parfois des succès dans notre lutte, même si la commission a parfois le sentiment d'être loin des comités et qu'elle trouve peu d'écho dans les structures locales du mouvement. Plus qu'un problème d'action, il y a une difficulté de communication sur la gravité de la résurgence de l'extrême droite et de ses idées. La commission a établi un rapport pour la CNCNDH. Le MRAP a constaté une augmentation sensible des écrits pernicieux, a analysé les difficultés d'application de la loi de 1972-91 : délai de trois mois trop court, requalification du délit impossible, interprétation restrictive par les tribunaux du délit de provocation à la haine raciale, rareté des cas où la plainte provient du Parquet. Le Mouvement a proposé qu'il y ait un contrôle plus stricte des importations de textes, une éducation de la mémoire à travers les médias, une information plus systématique de la jeunesse sur la réalité du nazisme, que les délais de prescription soient portés à un an pour les délits de presse, que les plaintes du Parquet soient plus fréquentes, et que tout soit mis en oeuvre pour que le procès Papon ait lieu dans un avenir très proche.

Education
De nombreux Comités interviennent en milieu scolaire. La Fédération du 93, en collaboration avec la FOL, essaie de systématiser cette approche à travers un projet *1000 livres contre le racisme* et avec le soutien du Conseil Général. Cette idée est également exploitée à Saint-Avoid avec une bibliothèque et 6 points relais qui ont exploité 300 livres sur 3 mois, sans compter les prêts aux particuliers. Les actions dans le domaine éducatif c'est, par exemple, un con-

cours de dessins à Pau, une brochure «poèmes et textes d'enfants d'Epinay contre le racisme et pour l'Amitié entre les Peuples» diffusée dans les écoles et bibliothèques de la ville, le mois du cinéma contre le racisme en coopération avec la FOL 93 et les cinémas municipaux. Les interventions ont souvent lieu dans des lycées ou des collèges, mais les écoles primaires, et même maternelles comme à Mourenx, ne sont pas exclues grâce à l'utilisation de matériel comme la valise pédagogique. Les interventions concernent le racisme mais aussi l'information sur le code de la nationalité. Les actions autour de l'éducation et de la prévention sont nombreuses et variées. La présence d'un grand nombre d'enseignants au MRAP et la conviction de la nécessité de l'action préventive n'y sont certainement pas étrangères.

L'exposition *préjugés et stéréotypes racistes*, bien que dupliquée pour en assurer une meilleure diffusion, ne cesse de tourner dans l'hexagone à la satisfaction de tous. De nombreux comités entreprennent une action spécifique envers les établissements scolaires dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme qui a lieu autour du 21 mars (Saintes, Toulouse, etc...) souvent avec projection vidéo suivie de débat. La semaine est souvent l'occasion d'utiliser le matériel commun et propre au MRAP (expositions contre les préjugés, films, affiches...).

La projection du film réalisé par Daniel Kupferstein pour le MRAP *Les oubliés de l'histoire* est un bon support pour ouvrir le

débat sur l'histoire récente de la France. Ce film est lui aussi utilisé dans le cadre de la semaine de l'éducation contre le racisme qui a lieu autour du 21 mars et pour laquelle de nombreux comités font des interventions en milieu scolaire. Une version courte est diffusée via un réseau Education Nationale. A noter dans le cadre des actions originales relevés dans les rapports d'activités des CL, que le comité de Saint-Avoid a fait intervenir un conteur saharien et un Cheyenne qui a beaucoup apporté dans les contacts avec des lycéens qui ont dialogué en anglais et découvert l'histoire du peuple indien.

Tsiganes et Gens du Voyage
La commission se réunit régulièrement et a su s'associer des représentants d'associations tsiganes. Après la loi Besson et ses circulaires d'application, la commission a réactualisé la brochure du MRAP sur les TGV. Cela a été l'occasion d'une relance dans la presse. La commission a lancé une enquête auprès des 1800 communes de plus de 5000 habitants sur l'application de la loi et l'obligation de lieux d'accueil. Elle a obtenu 36 % de réponses, ce qui est un taux fort honorable, dont l'exploitation est en cours. Dans le même esprit, le comité local de Melun a adressé un courrier au 44 communes de Seine et Marne concernées : 16 réponses sont parvenues en retour. A noter que le MRAP est la seule organisation à aborder le sujet des TGV, et sa contribution est quasiment reprise en intégralité dans le rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Actions de formation interne, d'information auprès

du grand public, ou actions de défense, c'est un secteur d'activités peu médiatisé où les discriminations quotidiennes ne font pas la une des médias. Il y a pourtant eu des actions «exemplaires» comme l'opération de police hélicoptère avec 400 policiers qui a abouti à... une arrestation. Ce qui a fait les délices de la presse à sensation sur «ce camp retranché qui défie la police» mais pour laquelle nous n'avons jamais obtenu de réponse de la part du Préfet de Seine-et-Marne et du président du Conseil Général. Les comités sont très présents sur ce terrain et il y a une centaine de correspondants de la commission. Ils entreprennent des actions très diversifiées. Ainsi, à titre d'exemples : Pau à la faculté de lettres, Clermont Ferrand pour que les services complémentaires de l'école aux enfants du voyage soient assurés, Saintes fait signer des pétitions, Roanne intervient auprès du Conseil Général de la Loire, etc...

Commission développement
«Le poids de nos interventions vient tout autant du rapport de force que l'on crée que de la valeur morale de l'intervention» dit le rapport du Comité de Tarrare. Conscient de la nécessité que notre combat contre le racisme passe par un antiracisme de proximité, le dernier congrès s'était donné le développement du mouvement parmi ses priorités. A cet effet, il a été créé une commission développement qui s'est réunie environ trois fois par an, avec des résultats positifs sur deux régions : à Paris Renée Le Mignot a remis sur pied une fédération active de la capitale et a développé ou réveillé plusieurs comités. Dans le Nord-Pas-de-Calais, Jean-Claude Dulieu a réanimé la fédération du Nord et dynamisé plusieurs comités. Ceci illustre qu'il est possible de développer quand des moyens sont mobilisés. Mais la démarche s'est avérée plus ardue en Seine-Maritime, dans l'Ain ou les Bouches-du-Rhône, tandis qu'avec Paul Muzard, la situation a pu s'améliorer et laisser quelque espoir dans d'autres lieux : Privas, Toulon, Lyon, la Loire. Malgré les interventions sur le développement qui ont eu lieu au cours de la quasi-totalité des réunions des conseils nationaux, il y a eu peu de suites. Ce manque d'écho semble avoir deux causes :

- il a fallu du temps pour mesurer la situation réelle du mouvement, alors qu'au début, la commission croyait qu'un effort volontariste était possible.
- le manque d'information sur le passé et le réel des comités locaux, ainsi que l'ab-

Messages

Nous vous souhaitons un bon congrès et de bons déroulements pour vos travaux. Nous vous assurons de notre soutien.

Nathalie Willemetz, pour la JOC

Le SNUI est convaincu que le combat contre la xénophobie, le racisme et les intégrismes passe notamment par une répartition plus juste et plus solidaire des richesses à l'intérieur des nations et entre les peuples. Il faut favoriser partout l'action contre le sous-développement culturel, économique et démocratique.

Chantal Aumeran, secrétaire générale du Syndicat national unifié des impôts

Malgré notre absence à votre congrès, nous tenons à vous assurer de notre soutien à notre combat commun contre le racisme, Pour notre part, et à notre niveau, nous mettons en avant des thèmes qui nous semblent faire avancer à la fois le débat et l'action : le rétablissement de la fluidité des migrations (...), le droit d'asile, l'égalité des droits, avec l'abrogation des lois Pasqua, la suppression des centres de rétention, la régularisation des étrangers non expulsables, inscription automatique dans les écoles de tous les enfants quelle que soit la situation de leurs parents, la prise en charge des malades avec ou sans papiers; l'élargissement du droit du sol; l'établissement du droit de vote pour tous les étrangers, communautaires et non communautaires. (...) Nous souhaitons bon travail à tous les membres du congrès, et nous prions de croire en notre solidarité (...).

Françoise Galland, pour le Bureau exécutif du l'Alternative rouge et verte

suite de la page 15

sence d'outils pour mesurer l'état du mouvement, tandis que des comités ont disparu, parfois presque à l'insu de la commission. Une autre perspective s'est dégagée avec l'organisation de trois rencontres de jeunes du MRAP au niveau national et la sortie de trois numéros d'un bulletin de liaison *Inter-Jeunes*. Après un essai avorté par carence de son responsable élu au dernier congrès pour créer une commission jeunes, une nouvelle dynamique est née avec ce groupe d'une quinzaine de personnes qui devrait bientôt aboutir à la constitution d'une commission jeunes.

Dernière remarque pour ce chapitre : de nouveaux secteurs sont nés à partir de la fracture de la société en deux mondes qui ne se rencontrent plus et ont intériorisé la crise comme fatale. Ces secteurs touchent le logement, les grands malades et sont abordés ci-après.

Campagnes nationales collectives

Pour mémoire, ce sont :

* 9 novembre 1992 : Nuit de cristal,
 * Les manifestations pour l'égalité : 6 février 1993 : contre le racisme et pour l'égalité des droits; 19 juin 1993; juillet 1993 : les trains; 5 février 1994 : «ce sont les exclusions et la régression sociale qu'il faut combattre pas, les immigrés» et les campagnes nationales collectives à thème plus restreint (1 vie = 1 visa, grands malades, etc...).

Localement le MRAP peut être à l'origine de la mobilisation pour les montées à Paris (Poitiers pour le 5 février).

Le logement et les exclusions. Ce sont les nouveaux secteurs de lutte issus d'une fracture de la société en deux mondes. «*La machine à intégrer est grippée, et ce ne sont pas seulement les immigrés qui ne peuvent plus s'intégrer, mais toute une partie de la population qui est fragilisée par la situation économique*». (Yves Marchi, CL Menton). Le développement des inégalités, l'accroissement des exclusions favorisent un racisme idéologique de rejet tel que l'extrême droite l'exprime. Mais ces phénomènes permettent aussi le développement de manifestations populaires d'un racisme plus banalisé. Ceci explique que le MRAP a investi son action antiraciste dans les combats contre l'exclusion quel que soit le secteur où elle s'exprime : emploi, logement, école. De très nombreux comités se sont engagés dans les actions comme les marches pour l'emploi (Roanne) et ont participé ou mené

des luttes pour le respect du droit au logement (actions pour le logement des immigrés aux Mureaux ; à Etampes, le MRAP est à l'initiative de la réquisition de logements). Sur le plan national, l'expression de cette nouvelle approche s'est illustrée par l'affiche «un raciste est quelqu'un qui se trompe de colère». C'est autour de la question du logement que s'est cristallisée l'action du MRAP, avec l'affaire des «Maliens de Vincennes», puis l'avenue René Coty et maintenant la rue du Dragon. Le MRAP est très présent dans ces luttes qui regroupent des organisations très diverses par leur secteur d'activités. Pour sa part, le MRAP apporte la spécificité de son regard antiraciste. Cela a été le but du colloque réuni à Paris, à l'initiative du groupe logement et dont les travaux ont suscité un grand intérêt parmi nos proches. Ces travaux, qui ont fait l'objet d'un commentaire d'une page dans *Le Monde*, sont en cours.

Algérie. Très nombreuses soirées de solidarité en particulier autour de la date de la manifestation du 3 décembre qui a été un point de cristallisation des actions. Saint Nazaire à l'initiative du MRAP ou Epinay, Pau, Albi qui souhaite que le mouvement national mène une action vigoureuse notamment pour faire aboutir une nouvelle définition du droit d'asile intégrant des allers-retours vers le pays où l'exilé reste un citoyen. C'est sur le thème du Droit à l'accueil des Algériens qu'a été élaborée la plate-forme commune à 80 organisations qui a abouti à la manifestation du 25 Mars à Nantes sur le thème : 1 vie = 1 visa.

Les Kurdes. Cette question est en partie traitée dans le chapitre consacré à la solidarité internationale. Néanmoins, les ressortissants kurdes en France ont été victimes de mesures visant particulièrement leur communauté, et notamment lors des rafles de novembre 93 qui ont abouti à des détentions arbitraires et à l'interdiction des organisations culturelles kurdes tandis que se poursuivaient les ventes d'armes à la Turquie, armes utilisées dans la poursuite du génocide kurde. Le MRAP a immédiatement réagi et a apporté son soutien aux Kurdes en France. Il a été à l'initiative d'une manifestation de protestation suite aux rafles, et localement le soutien aux emprisonnés arbitraires s'est organisé. Il a poursuivi son action de solidarité avec l'organisation du meeting «6 heures avec le peuple kurde» et en participant en France et à l'étranger aux démonstrations kurdes (ainsi à

Francfort avec 150 000 Kurdes d'Europe) pour l'arrêt du génocide et la recherche d'une solution pacifique reconnaissant leurs droits.

A noter également des semaines d'actions pour la **Palestine** avec *France Palestine* comme à Poitiers, et des semaines contre le racisme et les discriminations avec l'exposition *préjugés et stéréotypes racistes*.

Campagnes nationales du MRAP

Campagne d'affichage lois Pasqua-Méhaignerie. Elle a été soutenue par un matériel édité par le MRAP (5 affiches) et diffusé à l'occasion de la manifestation de juin 1993. Il semble que les comités ne se soient pas massivement emparés de ce matériel mis à leur disposition.

Campagne Français si vous saviez. Campagne d'explication de longue haleine, soutenue par une pétition sur les exclusions et les discriminations massives résultant des récentes lois. De très nombreux débats entrent dans ce cadre, et les thèmes de la campagne constituent souvent le coeur même de l'activité des comités locaux. Toutefois, il faut remarquer que certains CL déçus ou irrités du manque de suivi (ou en tout cas de l'absence d'information sur le suivi de campagne de pétition précédente, ne se consacreront pas à la campagne *Français si vous saviez*).

Campagne 20^e anniversaire de la loi contre le racisme. Une affiche spéciale a été éditée, plus spécifiquement diffusée dans les établissements scolaires, parfois dans d'autres lieux comme les 60 mairies du Bassin houiller lorrain auprès desquelles le comité de Saint-Avoid a diffusé l'affiche réactualisée «la loi contre le racisme de 1972-1990».

Campagne interne de formation des militants à la tenue de permanence a rencontré du succès et semble correspondre à un besoin.

Commission nationale consultative de droits de l'Homme. Voir les rapports des commissions (immigration, TGV) sur le contenu des contributions du MRAP. Charles Palant représente le MRAP à la CNCDH et en est un membre unanimement apprécié, sur les plans politique et humain.

Cellules départementales contre le racisme et la xénophobie. Dans son ensemble, le MRAP participe à ces cellules, créées sous les gouvernements précédents et mises en place massivement par le gouverne-

ment actuel. Le MRAP s'y rend pour s'y faire entendre haut et fort, sans apporter la moindre caution au gouvernement. En bref, s'il n'y a qu'une politique de la chaise vide, il y en a plusieurs pour participer à des rencontres. D'emblée, les comités qui y ont siégé ont constaté le refus des préfets d'intégrer les lois dites Pasqua-Méhaignerie comme sources de discriminations et de développement du racisme. Le bilan des comités est mitigé : des comités ont quitté la commission (Toulouse, Orléans), individuellement ou collectivement. D'autres se posent la question tandis que d'autres encore continuent d'y participer car ils réussissent à y obtenir des éléments comme l'édition d'une brochure destinée aux acteurs de la vie publique en Seine-St-Denis, l'examen attentif de cas présentés dans certains départements (comme la Seine-Maritime), ou tout simplement exercer une pression qui contribue à appuyer un combat mené nationalement (pour les maîtres auxiliaires étrangers par exemple en Essonne). Un certain nombre de fédérations constatent un ralentissement, voire une mise en sommeil, de ces cellules. Est-ce là où l'expression y aurait été particulièrement ferme ? Alpes Maritimes, Essonne. Mais dans les Yvelines, la participation militante et sans concession a permis de créer, à la demande du MRAP, un sous-groupe de travail sur «politique de la ville-intégration et problèmes des immigrés».

Actions locales

Des actions d'information et, plus original, des journées de formation avec appel à des spécialistes extérieurs (CL de Poitiers), animations scolaires (Poitiers), Pique-nique (Poitiers) et fêtes de l'amitié (Limoges, Metz, Saint-Avoid...), concernant l'exclu-

sion et ses conséquences (coupure d'électricité à Poitiers qui entraîne un suicide), sans oublier que le MRAP, en dehors de sa publication nationale *Différences* est riche de très nombreuses publications locales ou départementales (Le Pont Transcouleur au pays nantais, en Haute Vienne, les Bouches du Rhône, le 93, etc...), des foulées multicolores dans l'est avec la chenille multicolore à laquelle 600 enfants ont participé, mais aussi une foulée de Castres à Albi. Il ne faut pas occulter les actions locales qui ont un impact national comme celle entreprise autour d'une expulsion dans la Drôme. Des actions vers l'extérieur, avec collage massif et répété d'affiches propres au CL ont permis à Pau de doubler presque son nombre d'adhérents. Ces actions, qui vont de pair avec des annonces presse, portent sur des thèmes très diversifiés (TGV, Palestine, Indiens d'Amérique du Nord, formation juridique), sans exclure la participation à des collectifs thématiques (lois Pasqua, anti-expulsion, contre la purification ethnique). Activités en partie auto-financées par une exposition sur l'abolition de l'esclavage réalisée localement. De même nous ne devons pas oublier de nous «ressourcer» en allant nous faire connaître, avec nos actions, dans la rue (le comité de Lyon 1er et 4^{èmes} arrondissements pour redémarrer le dialogue (pétitions = discussion).

Remarque sur le partenariat. Localement, le MRAP a su tisser un réseau de partenaires tant pourra agir dans le cadre des campagnes nationales collectives que pour agir sur des problématiques plus locales. De même, il a su faire soutenir ses actions par des partenaires non politiques au sens de l'action directe mais qui aident financièrement à maintenir des activités. C'est ainsi que le FAS soutient non seulement

nationalement mais aussi localement des actions comme l'alphabetisation à Plaisir (78) ou Metz (57). La Fédération de Moselle a même obtenu le soutien financier de la Communauté Européenne. La recherche de ce type de soutien permet d'inscrire l'action dans la durée, d'autant que des fédérations disposent de permanents par la présence d'objecteurs ou de CES qui peuvent mener à bien des actions trop lourdes à suivre pour des militants bénévoles (Nord, Moselle, Seine Maritime, Toulouse).

Remarque sur les commissions du MRAP. Une réalité très diversifiée dans les pratiques de ces organes qui ont un rôle important de réflexion et de propositions auprès des instances du Mouvement : des commissions disparues (gestion, jeunes, Amérique), ou intégrées dans d'autres commissions (Proche Orient et Europe dans International), certaines commissions ont une activité plus épisodique ou ont évolué en fonction des changements d'orientation de leur activité (rôle des PJ et de la commission juridique), d'autres qui sont en devenir à travers l'existence d'un groupe de travail (logement) ce qui n'exclut en rien une forte activité (voir des commentaires d'une page entière du *Monde* à propos de la réflexion du MRAP sur la question du logement), une commission en perte de responsable élu (éducation), mais le thème vit à travers un groupe de travail.

Remarques sur les supports et les outils du Mouvement. Tout d'abord, les rapports n'évoquent qu'indirectement notre périodique *Différences*, ce qui peut être interprété comme le signe que tout va bien, ou en tout cas mieux, et que les modifications entreprises satisfont le Mouvement (on ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure). Les autres supports (affiches, films, expositions) ont été évoqués ci-dessus dans le cadre des campagnes, de même que la nécessité pour un certain nombre de comités d'avoir un bulletin spécifique à leur région. En région parisienne, depuis deux ans environ, le MRAP réalise entièrement (mise à part la technique) une émission bimensuel sur *Radio Aligre*. Elle est animée par Marie-Catherine Andréani et Alain Callès, Marie-Christine Peureux, qui a participé aux animations dès l'origine, ayant cessé pour des raisons de disponibilités. Le contenu en est soit thématique avec un dossier et des invités, soit l'analyse de l'actualité antiraciste. Un des intérêts de cette apparition régulière sur les ondes consiste à nous per-

Messages

Le peuple kurde est encore une fois victime de massacres. L'armée turque a pénétré et occupé le Kurdistan Sud. C'est dans ce contexte que la solidarité témoignée par le MRAP nous est chère et indispensable.

Fédération des associations culturelles du Kurdistan en France

Le MRAP est pour nous un fidèle compagnon de lutte, nous espérons dans l'avenir fortifier encore plus nos liens et notre collaboration. Permettez-nous de vous remercier en particulier pour votre soutien à la lutte démocratique en Turquie, et votre solidarité avec la lutte de libération nationale du Kurdistan.

Association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie

Nous vous transmettons nos sentiments les plus forts de solidarité avec votre combat. Nous lutterons encore ensemble pour l'élimination des discriminations.

Konkichi Takahashi, secrétaire général du Centre Kanagawa des droits de l'Homme, Japon

suite de la page 17

mettre de toucher des catégories de personnes que nous n'avons pas toujours les moyens de sensibiliser à notre cause.

Le combat à l'échelle internationale

La commission internationale. Son travail repose sur le constat que nous ne pourrions pas combattre le racisme en France si nous oublions la dimension de l'unité entre les peuples. La commission internationale est constituée de trois groupes de travail (peut être bientôt quatre si un groupe *Amériques* se constitue) dont la répartition est géographique mais dont les actions sont souvent en interaction.

Ainsi, la Méditerranée, c'est à la fois l'Europe et l'Afrique; de même le développement social et économique intéresse les trois groupes actuels. Le MRAP n'a pas pour fonction ni pour ambition de résoudre tous ces problèmes, mais son action est fonction de son efficacité dans les luttes qu'il mène en propre, sur ses objectifs propres : en dehors de la représentativité que nous apportent nos luttes, nous ne sommes qu'un groupuscule et l'addition des groupuscules n'est rien. Dans le mouvement actuel d'unification du monde, nous devons reprendre les idées de résistance et d'avancée des valeurs. En étant conscients que nous ne pourrions vaincre seuls, notre raison d'être est d'apporter à ces idées ce que nous tenons pour essentiel.

Le MRAP dans les instances internationales (européenne, Genève, ONU, IMADR...). L'association intervient dans divers organismes de l'ONU comme la commission des droits de l'Homme (février) et la sous-commission des discriminations et des minorités (août). Les thèmes abordés y sont bien sûr le racisme et le développement mais aussi des questions plus précises comme la démocratie au Maroc, les droits des Kurdes, des Albanais du Kosovo, la question de Timor Oriental, etc... Nous avons également un représentant à New York. C'est certainement notre présence incessante qui fait que le MRAP est membre du bureau du «sous comité des ONG contre le racisme et l'apartheid» et qu'il y a été porté, il y a quelques semaines, à en assurer la vice-présidence. Pour l'Europe, nous ne pouvons que déplorer de ne pas être présents autant qu'il le faudrait dans les institutions européennes à Strasbourg et à Bruxelles. C'est l'un des points vraiment faibles de notre action internationale alors que le Conseil de l'Europe lance des actions

comme celle qui vient de démarrer «tous différents, tous égaux».

Le MRAP et les organisations antiracistes à l'étranger. Nos rapports avec les organisations à l'étranger se font soit par l'intermédiaire de membres du MRAP vivant à l'étranger (comme Cathy Lloyd en Grande Bretagne où elle est d'ailleurs très connue pour ses travaux de recherche scientifique sur le racisme), soit directement par des rencontres à travers des réseaux plus ou moins formels. Le MRAP n'exclut ni ne privilégie aucun de ces types de collaboration, l'essentiel étant de favoriser des actions communes tout en ne renonçant pas à nos analyses. Le MRAP est membre de l'IMADR, dont le siège est au Japon où son combat prend ses racines dans la lutte contre les discriminations dont ont été victimes les Burakus et maintenant les immigrés au Japon et en particulier les Coréens. L'IMADR a un programme ambitieux sur le plan international, mais pour le moment sa représentativité en Europe est faible malgré la résidence en Europe de sa présidente, Madame Schreiber, militante très connue des droits de l'homme, et malgré l'existence du bureau de Genève. Nous sommes membres du bureau de l'IMADR et nous publions des articles dans sa revue. Nous avons participé à deux manifestations internationales, au Caire et à Aubagne, où la zone méditerranéenne était l'objet de la rencontre. L'idée d'une unité de cette région transcende les frontières de l'Union Européenne et c'est ainsi qu'un groupe, issu de la commission Proche Orient de la commission internationale du MRAP s'est donné cette aire de responsabilité.

Par secteur géographique. Afrique du sud où les problèmes ne cessent pas avec la fin de l'apartheid, Proche Orient, Europe avec un conflit dit interethnique dans les Balkans, Afrique, Kurdistan, Rwanda, Timor, tout ceci relève de ce qu'on appelle la solidarité. Solidarité à laquelle les comités sont appelés pour initier des campagnes ou pour y participer. Ce sont des actions où les militants du MRAP font apparaître la spécificité de nos positions et de notre regard antiraciste, sans être tiré exclusivement vers une démarche «humanitaire» ou «anti-impérialiste». Dans ce contexte, le rôle du MRAP-Solidarité permettrait d'être sur le terrain de la solidarité matérielle tout en exprimant clairement la signification politique que nous lui donnons.

Proche Orient : de très nombreux débats à l'initiative des comités et souvent réalisés

en partenariat notamment avec l'AMFP. L'exposition réalisée par le MRAP a souvent été utilisée comme support dans le cadre de ces débats. Parfois des actions spécifiques ou originales comme la formation d'une auxiliaire de santé palestinienne prise en charge par Pau. Une évolution dans le temps sur les actions de solidarité internationale : de la Palestine et de l'Afrique du Sud en 93, à la solidarité avec les Kurdes, les Algériens et les ex-Yougoslaves en 94/95. Ces actions peuvent donner lieu à du soutien concret (enfants de l'ex-Yougoslavie par Epinay, Palestine par Pau...). Notre environnement international change et les commissions évoluent dans leur attribution : celle du Proche Orient axe davantage sur la Méditerranée. Mais des commissions ont aussi disparu. Afrique du Sud : l'apartheid n'est plus mais les inégalités demeurent. Dans son rapport Jean-Jacques Kirkyacharian rappelait la longue et patiente action de Jacqueline Grunfeld disparue avant la fin de l'apartheid mais dont le souvenir ne disparaîtra pas parmi nous. La commission Indiens d'Amérique a également disparu, mais pourtant ça et là, quelques débats ont eu lieu comme à Pau.

L'action nationale et internationale

Succès/Echecs. Trop de pétitions pour certains, mieux vaut concentrer les ripostes. Quel est l'impact des campagnes sur l'opinion publique, ne sommes-nous pas trop optimistes se demande le CL de Versailles?

Evolutions et perspectives. Mettre en place des fronts d'intervention par secteurs d'activités (enseignants, professionnels de la santé, professions juridiques). Attention aux tentations de repli identitaire (le CL des Mureaux a ainsi réussi à éviter qu'il y ait une équipe de foot africaine, mais au contraire une équipe pluraliste).

Fonctionnement du Mouvement

Politique

Constat et amélioration à entreprendre. Cette partie est traitée dans les contributions diffusées en vue de l'élaboration des orientations à déterminer dans le cadre du congrès.

Organisationnel

Restructuration. Les charges de structures étant trop importantes au regard de nos ressources il a été nécessaire d'intervenir sur

deux axes : la réduction de la masse salariale par des licenciements et la modernisation des outils de travail en particulier par l'informatisation. Simultanément les charges de travail ont été modifiées dans leur répartition : décentralisation de l'accueil de la permanence juridique sur d'autres structures, en particulier locales, et réorganisation des pôles : Accueil, Secrétariat, Comptabilité. La restructuration a permis de supprimer :

- * 1 poste à l'accueil
- * 1 poste de secrétaire
- * la transformation d'un poste de comptable en un poste plus polyvalent de secrétaire comptable.

Gestion. Les effets de cette restructuration sur la gestion du MRAP ont été la réalisation d'une économie de 400 000 Frs sur le compte d'exploitation correspondant à la masse de notre déficit structurel précédent mais aussi une optimisation de l'activité du Mouvement dans certains secteurs, en particulier le secteur administration-comptabilité.

Reste à confirmer l'efficacité du secteur juridique où des améliorations peuvent être obtenues dans les rapports avec les permanences d'accueil et l'animation de la commission juridique. La polyvalence du poste d'accueil est un échec et il est nécessaire de poursuivre la professionnalisation du poste. De même, le rôle politique a besoin de se renforcer par un(e) attaché(e) au Secrétaire général et au secrétariat national.

Les instances, et les instances entre elles. 134 comités locaux recensés comme structures locales actives

43 fédérations regroupent plusieurs comités locaux au sein d'un département (ne sont pas inclus dans ce décompte, les fédérations qui ont ce statut pour que le Mouvement soit un interlocuteur vis-à-vis des autorités dé-

partementales, mais qui ne sont, de fait, qu'un gros comité local unique sur le département).

Commissions. Hors les commissions déjà existantes dont l'activité est recensée dans les chapitres précédents, un certain nombre de secteurs se sont trouvés découverts par arrêt de la commission ou la défection de l' élu chargé d'en assurer l'animation : ce sont notamment les campagnes financières, les jeunes et l'université, l'éducation depuis octobre 1993 (la part publications précédemment attachée à ce secteur ayant été reprise dans les activités de Renée Le Mignot). Des secteurs se sont recentrés à travers d'autres commissions : ainsi la problématique juridique s'est trouvée en partie intégrée dans la démarche de la commission immigration, tandis que les commissions Proche Orient et en Afrique se trouvent sur le secteur recomposé Méditerranée. De même, la question de l'Europe ne fait plus l'objet d'une commission spécifique mais s'est retrouvée intégrée à la commission internationale.

Direction, (Présidence, Secrétariat, BN, CN). Au cours des trois années écoulées, les instances nationales ont subi une érosion du nombre de leurs participants. Ainsi sur 25 élus au Bureau National, 7 ont quitté leurs fonctions, et d'une manière générale les réunions du Bureau National se sont déroulées avec une quinzaine de participants. Le Conseil National, composé de 74 inscrits, s'est réuni 9 fois entre les deux congrès. Six membres n'y sont jamais venus, tandis que six autres ont été absents 8 fois, 2 absents 7 fois, 4 absents 6 fois, 8 absents 5 fois, 8 absents 4 fois, et 2 absents 3 fois. Si la caisse des voyages y a trouvé son compte, il n'est pas certain qu'il en soit de même de l'exercice de la démocratie.

Cette érosion au fil du temps est moins sensible au secrétariat où seuls les secteurs éducation (depuis octobre 93) et jeunesse ont perdu leur élu, et où la polyvalence des membres, la fréquence et la régularité des réunions ont permis de compenser, partiellement le déficit.

Les rapports d'activités ne font pas de remarque particulière sur le fonctionnement des instances du Mouvement. Par contre, la finalité de certaines campagnes et leur utilisation sont plus mises en cause (que va faire le MRAP des pétitions de «français si vous saviez»?). Seule la contribution sur les statuts, qui aborde le fonctionnement des instances et leur lourdeur et/ou le manque de souplesse et d'adaptabilité par rapport aux besoins des CL, à la nécessité de prise de décision concertée mais rapide, et à l'inadéquation entre le nombre d'adhérents et les strates d'instances, a suscité des remarques dans d'autres contributions. Mais il ressort que ces éléments concernent plus le champ des propositions qui vont servir à élaborer les orientations de la prochaine période plutôt que celui du présent rapport d'activités.

CONCLUSIONS

Le mouvement a-t-il répondu aux orientations définies au dernier congrès?

Si l'orientation définie au dernier congrès «combat contre toutes les exclusions» a été réellement prise en compte par le Mouvement dans son ensemble, la mise en oeuvre des moyens préconisés, notamment en s'appuyant sur un antiracisme de proximité, ne l'a pas toujours été. En particulier, la nécessité du développement du MRAP, condition nécessaire pour une réelle mise en oeuvre d'un antiracisme de proximité, ne semble pas avoir été toujours prise en compte par l'ensemble du Mouvement. L'antiracisme moralisateur a échoué. Notre combat s'inscrit dans la durée, par des actions sur le terrain et par un antiracisme concret lié aux exclusions. Pour ce faire, nous ne pouvons pas être un mouvement d'élite ou groupusculaire. Face à un racisme de masse, il faut opposer un antiracisme de masse.

Les analyses et les réponses du Mouvement à l'évolution du racisme depuis le dernier congrès ont-ils été pertinents?

La réponse est à apporter par les congressistes. ♦

Messages

Conscients des dangers qu'engendre notre société rongée par la crise, nombreux sont ceux qui dans notre département se mobilisent pour plus de justice sociale et de solidarité, pour l'instauration de nouveaux rapports entre les peuples... Opposer à la division, à l'intolérance et à l'exclusion, l'intervention du plus grand nombre pour obtenir les moyens de vivre plus dignement, tel est le sens de notre démarche dans ce département. C'est pourquoi, je suis particulièrement heureux que la Seine-Saint-Denis accueille votre congrès et vous adresse mes vœux d'un travail fructueux.

Robert Clément, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Etant donné l'intérêt que nous portons à la lutte que vous menez, nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser le compte rendu de cette importante manifestation. En vous souhaitant plein succès...

Annick Malburet pour Eric Sottas, directeur de l'organisation mondiale contre la torture- OCMT

RACISME ET DÉSÉQUILIBRES MONDIAUX

Que la promotion de la citoyenneté soit l'idée force de la lutte contre le racisme tient à ce qu'aujourd'hui comme hier, en France, les travailleurs immigrés sont la cible principale du racisme. Or, c'est la politique économique des pays avancés envers le Tiers Monde (1) qui est, en dernier ressort, la cause de l'immigration, qu'ils refusent par ailleurs depuis le début de la crise, car, à la différence des années 1960, leurs Etats n'ont plus besoin pour faire pression sur les salaires. Ce sont les mêmes noyaux politiques qui, et refusent, plus ou moins ouvertement, l'immigration, et veulent maintenir en son état le type de relations économiques qui en est la cause. Il est inutile, par ailleurs, de redire que l'émigration (qui concerne toujours les plus jeunes et les plus dynamiques) n'est jamais pour un pays le moyen de résoudre ses difficultés.

Il est utile de rappeler ces choses pendant que se déroule une campagne électorale dans laquelle bien peu de candidats échappent à une vision exclusivement hexagonale des choses, et semblent se souvenir de ce que la démocratie est indivisible : elle est mise en cause partout dès qu'on accepte qu'elle le soit quelque part.

Je voudrais le rappeler succinctement en signalant quatre déséquilibres mondiaux dont les répercussions indirectes ou directes sur le racisme sont manifestes. Ces déséquilibres accentuent la destruction du tissu social dans le Tiers Monde, et y accroissent le chômage et la misère, des sources de dérives idéologiques qui peuvent dégénérer dramatiquement comme on l'a vu dans l'expérience historique des années trente, ou

comme on le voit dans l'expérience géographiquement proche et actuelle de l'Algérie. Par là, ils poussent à l'émigration, ce qui renforce encore les tensions sociales au Sud et au Nord. Je m'arrêterai successivement à la question des prix qui « détruit les sociétés rurales », à la crise de la dette dans ses formes nouvelles, aux risques que porte en elle la « clause sociale » discutée au GATT, à la dévalorisation de la force de travail des pays du Sud.

Du système des prix à la destruction des sociétés rurales

Trois points méritent d'être soulignés : les prix du marché international ne sont pas des « vrais prix » pour les pays du Sud, ces prix sont à l'origine du processus de l'émigration, les pays du Sud ne peuvent même plus bénéficier de l'appui des anciens pays socialistes.

■ *La question des « vrais » et des « faux » prix n'est pas qu'une simple question théorique, elle a une grande portée concrète.*

Le système de prix en vigueur sur le marché mondial est celui des pays du Nord du fait du rôle dominant qu'ils y jouent, il exprime la structure sectorielle de leurs productivités du travail (le niveau de développement des forces productives) (2). Cette structure de prix du marché mondial s'impose aux pays du Sud jusqu'à normer la structure de leurs prix relatifs internes, quoique les structures des productivités sectorielles du travail des deux groupes de pays diffèrent profondément. Or, une loi de l'économie affirme que le développement des forces productives exige que se « corres-

pondent » la structure des prix et celle des productivités sectorielles du travail (que la structure des prix corresponde au niveau de développement des forces productives). On peut donc affirmer que tant que le système de prix des pays du Sud sera en fait celui des pays du Nord alors que l'écart est immense entre les niveaux de développement de leurs forces productives respectives, le développement du Sud ne pourra être que très lent (et incertain). Il faut donc rétablir la vérité, contrairement à ce qu'affirme le FMI, les prix du marché mondial peuvent être les « vrais prix » pour les pays du Nord (3), ils sont de « faux prix » pour ceux du Sud.

Mais il faut aller plus loin. L'écart entre les structures sectorielles des productivités du travail ne doit pas occulter l'écart entre les niveaux absolus de productivité : pour accéder au marché mondial, les pays du Sud doivent dévaloriser leur force de travail pour compenser leur faible niveau de productivité. La pensée dominante le dit délicatement : « l'avantage comparatif » des pays du Sud est d'avoir une main d'oeuvre peu coûteuse (on ne dit pas « dévalorisée »), ils doivent absolument le conserver (le capital du Nord en a besoin pour faire pression à la baisse des salaires au Nord par le coût inférieur des biens-salaires et la menace de délocalisation). Pour dévaloriser la force de travail au Sud, on doit y maintenir à un niveau très bas le prix des produits agricoles, condition de la survie de la population urbaine, mais ceci accroît le transfert de valeur à l'extérieur à travers le faible prix à l'exportation de ces biens, et réduit donc les capacités d'accumulation interne. Fi-

nalement, on en opère un blocage complet du marché intérieur, ce qui oppose un obstacle dirimant au développement des pays du Sud.

Comme il ne peut en être autrement du fait de la domination exercée par les pays du Nord, et des lois de formation des prix, il est certain que les pays du Sud se seraient protégés depuis longtemps à l'égard du marché mondial en se donnant un système propre de prix relatifs, répondant aux besoins du développement de leurs forces productives, si la pression des Programmes d'Ajustement Structurel imposés par le FMI ne les en avait empêchés. La véritable fonction de la protection n'est pas le refus d'importer : il s'agit d'abord d'échapper à une structure de prix imposée de l'extérieur.

La protection n'est pas le refus du commerce, mais au contraire la condition pour pouvoir faire le commerce indispensable au développement : l'achat de machines pour construire la base autonome d'accumulation interne contre les exportations qui permettent de les payer, un pays ne conservant son indépendance que si son budget et sa balance des paiements sont en équilibre. Il faut pour cela un système autonome de prix relatifs, correspondant à la structure des productivités sectorielles du travail, et un niveau de salaire entraînant une demande anticipée stimulant l'investissement.

■ *La soumission des pays du Sud à un tel système de prix a pour effet de déstructurer les structures sociales, à partir de la destruction des sociétés rurales et de créer les conditions qui facilitent l'émigration. On le montre rapidement à partir de ce qui précède.*

Indépendamment de la question des prix relatifs, le Sud est pris en tenaille par la capacité des pays dominants d'imposer deux prix absolus, dont le rôle est stratégique, le prix des produits agricoles exportés qui conditionne et détruit les sociétés rurales, le salaire du secteur moderne qui concrétise la dévalorisation de la force de travail et empêche tout véritable développement du secteur urbain :

- le prix des produits agricoles dépend de celui auquel les grands groupes commerçants achètent les produits exportés, en général le plus bas possible, aucun risque ne pouvant peser sur l'approvisionnement des acheteurs, les gouvernements acceptant facilement ce prix qui leur permet de payer un salaire plus faible à leurs fonctionnaires;

- le salaire dans le secteur moderne est établi par les firmes transnationales au plus bas niveau possible, d'autant plus bas que le secteur précaire de satisfaction des besoins (« informel ») fournit biens et services à un prix « correspondant » à ce niveau de salaire, et que les gouvernements y aident par le « contrôle » des prix agricoles; si ce niveau de salaire rebute encore le capital, le gouvernement l'abaisse en important des céréales à prix faible: les pays du Nord ayant des excédents de céréales, et étant en concurrence entre eux pour les écouler, chacun les subventionne (4).

Au total, l'agriculture est soumise à un système de prix qui ne correspond pas à ses conditions de production, ce qui lui enlève même la possibilité de se renouveler à l'identique de période en période, alors que le secteur urbain ne peut se développer pour

absorber la population agricole qui ne cesse de venir en ville (le secteur précaire de satisfaction des besoins, « informel », ne peut croître plus vite que le secteur moderne qu'en se dégradant de plus en plus). Or, les premiers à quitter l'agriculture sont les éléments les plus jeunes et les plus dynamiques qui cherchent une autre existence; le transfert de la zone rurale à la ville est déjà pour eux un déracinement; s'ils ne trouvent pas la solution de leurs problèmes après ce premier déplacement, ils sont prêts à partir plus loin. Il en résulte que l'incitation à l'émigration est permanente (5).

■ *Ces dernières années, la situation s'est aggravée du fait de l'effondrement des pays socialistes, l'Union Soviétique en particulier.*

Indépendamment de son aide, importante, aux forces en lutte pour leur indépendance, elle pratiquait avec beaucoup de pays du Tiers Monde des échanges à des conditions bien plus avantageuses pour eux - et probablement pour les deux parties, ce qui reste un phénomène important à étudier - que celles que leur faisaient les pays occidentaux. On le voyait aussi bien au niveau de la qualité des produits - les biens de capital vendus par l'URSS étaient moins sophistiqués, plus adaptés au niveau de compétence de la main d'oeuvre, plus robustes aussi que des conditions de financement, ou de leur coût (échanges compensés, crédits à long terme à taux d'intérêt faible, coût correspondant au niveau des salaires en URSS). L'Inde, en particulier, qui a été parmi les pays qui en ont bénéficié, a pu ainsi équilibrer les pressions auxquelles elle était soumise par d'autres aides, et le gouvernement a souvent souligné la perte

engendrée pour l'Inde parce que la Russie n'a pas maintenu les anciens accords.

La dette, le renouvellement aggravé de la même question

Je ne reviens pas sur la question de la dette contractée dans les années 1970, ni sur la crise de 1982 (6). Je rappelle seulement trois choses à son sujet avant d'en venir aux formes plus récentes et bien plus dangereuses d'un nouvel endettement des pays les plus avancés du Sud.

a - Au titre du rappel, d'une part, le montant des « transferts inverses » (paiements effectués par les pays endettés au titre du service de la dette des années 1970) représente déjà plusieurs fois le volume initial de la dette. D'autre part, comme il n'y a aucune solution pour en sortir dans la très grande majorité des pays endettés, on ne peut que répéter qu'il est urgent d'abandonner la dette, que cet abandon n'aura aucun effet sur la situation des banques qui savent depuis longtemps que ces créances sont douteuses et ont fait ce qu'il fallait pour passer cette étape. En revanche, il facilitera les progrès des salariés et des agriculteurs des pays du Nord, et des peuples des pays endettés, car le poids du service de la dette continue à faire peser sur l'économie mondiale de fortes tensions à la déflation. On reste ébahi que si peu de candidats à l'élection présidentielle aient jusqu'ici marqué le moindre intérêt pour cette question qui annihile les chances de développement de milliards d'êtres humains et fait

peser une menace sur toutes les économies.

J'ajoute seulement une question : l'Algérie en serait-elle dans la situation où elle est si la question de la dette avait été résolue? Si elle ne l'y a pas été, ce n'est pas parce que son endettement était énorme. Si elle ne l'y a pas été, c'est que depuis des années, sauf pendant la guerre du Golfe, le prix du baril est artificiellement maintenu à un niveau que les experts estiment trop faible car il ne rentabilise plus la recherche de nouveaux gisements ou l'extension de ceux qui existent. Quelques dollars de plus par baril auraient suffi pour que l'Algérie ait réglé la totalité de sa dette. On ne dira quand même pas qu'il n'y a pas de responsables de cette situation, et si on nous dit « ce sont les marchés », alors on doit en conclure que ce mode d'économie est si dangereux qu'il est urgent de le remplacer. Cependant, ce n'est pas en ce sens que l'on s'oriente mais, au contraire, vers la reconstitution, fut-elle artificielle, des conditions d'un retour à l'endettement sous de nouvelles formes.

b - Depuis la fin de la décennie 1980, la question de la dette s'est renouvelée: les liquidités ne cessant de croître, leurs détenteurs cherchent où les « activer » pour obtenir des profits financiers, encore faut-il que ces gisements de profits soient suffisamment grands (7); mais comme leur volume s'élargit moins vite que celui des liquidités, on a besoin d'en « inventer » de nouveaux, on finit par penser que la possibilité d'opérer sur les marchés financiers des pays endettés serait très utile (8).

C'est cette question que posait l'« initiative » Brady, même si

suite de la page 21

ce ne fut pas clair immédiatement. Elle a pu sembler n'être qu'un essai de plus pour permettre aux banques d'éliminer de leurs bilans une partie de leurs créances douteuses, au moindre coût pour elles, par les procédures financières habituelles. En fait, son but était plus ambitieux : si des banques acceptent de restructurer (de leur point de vue) les créances de certains pays, on pourra dire que ceux-ci ont restructuré leur dette (même s'ils ne l'ont pas remboursée), qu'il est donc redevenu possible de monter des opérations financières sur leurs marchés financiers nationaux, que la voie est ouverte à de nouvelles opportunités de « placements » et de profits en tous genres (9); le FMI le dit à sa manière, toujours à l'envers, en se félicitant de la « ré-entrée » de ces pays sur le marché des capitaux privés, encore faut-il reconnaître que, pour une fois, il avait montré une certaine lucidité en notant que ce mode de financement des pays du Sud était bien plus instable que l'endettement auprès des banques, ces capitaux pouvant repartir aussi vite qu'ils sont venus, au moindre signe qui le rend craintifs (10).

C'est ce qui arrive au Mexique fin 1994. Divers événements politiques internes inquiétant les détenteurs américains de titres mexicains, ceux-ci se retirent brutalement (11), déclenchant la panique sur la Bourse de Mexico. Celle-ci se répercute très vite sur les marchés financiers et les marchés des changes dans le monde entier, d'autant plus que le traité de libre-échange (Canada, Etats-Unis, Mexique), qui venait d'être définitivement ratifié, était jugé être la voie de la stabilité économique pour les deux hémisphères! Tout en calmant le jeu, ce qui est de sa responsabilité du fait du traité et de l'origine de la crise, le gouverne-

ment américain en profite pour réaffirmer une fois de plus sa volonté hégémonique : certes, il apporte, à titre de prêt, 20 milliards de dollars, mais il impose aux autres grandes puissances qui n'y étaient pour rien, d'en faire autant, et, ce qui est le fait majeur, il décide de prendre en gage le pétrole mexicain pour garantir le remboursement de ce prêt. Jamais, au plus fort de la crise de la dette, on n'avait osé un tel coup de force de type colonial, annulant la nationalisation du pétrole mexicain réalisée 57 ans plus tôt presque jour pour jour.

c - La conclusion à tirer de ces faits devrait être définitive cette fois-ci (on l'avait déjà dit après la crise de 1982) : un pays aliène son indépendance s'il recourt au capital étranger, au prétexte de financer son développement. Il est donc urgent d'organiser un système efficace de financement du développement qui exclut un tel recours. Ce n'est pas le lieu d'en discuter, mais il faut savoir qu'on peut chercher dans trois directions qui, bien entendu, convergent :

- le développement du commerce Sud-Sud;
- la création d'un Système Monétaire International des pays du Sud, indépendant de celui qui ne sera plus que celui des pays du Nord; la fin du mythe du monde unifié, reposant sur une monnaie inconvertible avec le dollar, mais en laquelle sont convertibles celles des pays du Sud, qui permettra d'élargir le commerce Sud-Sud, d'équilibrer les relations Nord-Sud, de revaloriser les produits du Sud (le Nord en a besoin) et par là de revaloriser à son tour la force de travail du Sud;
- on parle de plus en plus d'établir une once de contrôle sur les mouvements internationaux de capitaux; certains ont proposé d'instaurer une taxe, dont le

montant serait affecté à financer le développement des pays du Sud (12); il ne faut certainement pas refuser a priori un tel transfert, mais son efficacité dépendra des degrés de libertés laissés aux pays du Sud pour en organiser l'utilisation.

Le risque que contient le projet de « clause sociale » du GATT

La nouvelle idée proposée par les Etats-Unis à la réunion GATT/OMC de Marrakech mérite une analyse attentive. A coup sûr, on doit s'inquiéter devant les conditions matérielles de travail (salaires, conditions de travail, droit syndical) du plus grand nombre des salariés au Sud, devant ces jeunes enfants achetés pour rien à leurs familles et contraints à ruiner leur santé dans des ateliers semi-clandestins, etc. Hors même tout aspect économique du problème (concurrence déloyale), il faut établir au plus vite des conditions moins inhumaines de travail. Certes, encore ne faut-il pas faire n'importe quoi, n'importe comment, et la fameuse « clause sociale » proposée par la délégation américaine n'est sûrement pas n'importe quoi. Ne revenons pas sur la contradiction interne au discours : on ne peut à la fois dire que l'« avantage comparatif » des pays du Sud réside dans le faible coût de leur main d'oeuvre (13), leur recommander de ne pas l'élever, et refuser ensuite d'acheter leurs produits. Trop, c'est trop! On pourrait d'abord observer que la clause sociale n'est pas revendiquée par les travailleurs directement concernés; ils veulent un statut du travail, une protection sociale, un début d'institutions de droit du travail, de droit syndical, et de santé au travail, l'application dans les filiales locales des firmes transnatio-

nales des normes de sécurité du travail qui sont la règle dans leurs pays d'origine, mais on ne sache pas qu'ils demandent la « clause sociale ». Celle-ci résulte d'un compromis interne aux Etats-Unis : le candidat Clinton à la présidence des Etats-Unis incluait dans son programme la volonté de protéger l'industrie américaine contre le reste du monde. Très vite, devenu président, il a compris que les forces sociales en présence ne lui permettaient pas de maintenir cet objectif sous sa forme directe : le protectionnisme direct qu'il avait d'abord imaginé butait sur le fait qu'une partie du capital américain produit à l'extérieur et vend ses produits sur le territoire américain; son projet conduisait donc à protéger une partie du capital américain contre une autre partie de celui-ci. L'idée de la « clause sociale » lui est apparue comme une mesure qui, sans aller contre les intérêts de telle ou telle partie du capital américain, pouvait satisfaire les unes et les autres, au moins en partie. C'est donc en fonction des structures du capital américain qu'il faut analyser la « clause sociale ». Elle ne touche pas les firmes transnationales, celles-ci payent leurs salariés un peu mieux, emploient moins d'enfants, ont des conditions de travail moins pires que les firmes locales. En revanche, ces dernières risquent fort d'être exclues du commerce avec le Nord. La « clause sociale » prend alors un tout autre sens, elle protège le capital transnational à la source, si l'on peut dire : elle lui permet d'échapper à la concurrence des firmes locales et lui ouvre ainsi de nouvelles opportunités d'élargissement; par ailleurs, les pays du Sud étant contraints d'exporter pour payer les machines nécessaires à leur industrialisation, ils vont se trouver soumis au bon vouloir du capital transnational.

Alors, en effet, le risque de contradictions entre les diverses fractions du capital américain est éliminé. Cette clause a donc de fait un objectif assez éloigné de celui qui lui est officiellement attribué.

La dévalorisation de la force de travail

Je voudrais conclure rapidement en revenant sur un aspect des effets de la compétitivité qui est devenu l'un des maîtres mots du capitalisme dans la crise pré-

sente. Ce terme se décline sous trois thèmes :

- le « dégraissage », la course à la réduction des emplois;
- le rejet de plus en plus net de l'idée même de service public;
- la privatisation qui est, bien plus que le retour au capital privé d'activités productives, la soumission de la gestion étatique aux méthodes et objectifs de la gestion privée.

Tout ceci aboutit à une dévalorisation massive de la force de travail dans les pays du Sud. C'est la contradiction la plus grave de la situation actuelle du Tiers Monde. Sa population ne

cesse de croître, elle produit de plus en plus, et elle n'a pas le revenu qui lui permette d'acheter les biens qu'elle produit. Comment s'étonner alors que ces pays cherchent à écouler leur production sur les marchés du Nord, même à des prix dérisoires, et que ceci se traduise par du chômage au Nord. Les capitalistes savent très bien utiliser cet argument pour nous faire pleurer sur le thème « ces pays ont bien droit à créer des emplois ». Ce n'est évidemment pas la question car cette production pour l'exportation écoulée à un prix dérisoire ne sert en rien

à la satisfaction des besoins de ces populations et ne laisse aucun surplus utilisable pour l'accumulation et le développement.

Le seul moyen de rétablir un système d'échanges entre le Nord et le Sud correspondant aux besoins de développement du Sud et au besoin d'emploi du Nord est d'en revenir à un système de prix qui permette de couvrir correctement les besoins de tous au Nord et au Sud. ♦

Gérard de Bernis
Professeur d'économie
à l'université de Grenoble

NOTES

- (1) Le vocabulaire utilisé ici est souvent objet de débats : pour les éviter, j'indique que je ne chercherai pas à distinguer Tiers Monde, pays du Sud, pays sous-développés. En revanche, je n'utilise pas l'expression « pays en voie de développement », car cette expression qui se veut polie est d'une hypocrisie idéologique redoutable, elle masque le fait que beaucoup d'entre eux sont des pays en voie de sous-développement accéléré. Cette dernière remarque montre que je tiens compte de la diversité du Tiers Monde (grands, petits, enclavés ou non, pourvus de matières premières ou non, etc.) et même du drame que constituent les divisions qui le déchirent et ses difficultés à se donner des programmes concrets de coopération; mais, en même temps, j'affirme l'unité de tous les pays du Sud, dans la mesure où ce sont tous des pays qui n'ont pas en eux-mêmes leur propre principe de régulation.
- (2) Sous réserve bien entendu de la manipulation de ces prix par les oligopoles internationaux, voire par les gouvernements des pays les plus puissants, ce qui ne fait le plus souvent qu'aggraver l'écart constaté.
- (3) Sous réserve de l'observation faite dans la note 2
- (4) C'est toute l'histoire de la dernière « ronde » de négociations au GATT : la France a accepté d'être envahie par les exportations américaines, et elle n'a pu sauver ce qui reste de son agri-

culture qu'en obtenant le droit de subventionner ses exportations de céréales; elle détruit ainsi les céréalicultures de plusieurs pays du Sud qui ne peuvent pas à leur tour se retourner vers plus pauvres qu'eux pour se sauver.

(5) Elle ne se fait pas nécessairement vers les pays développés, elle peut se faire sous certaines conditions vers les pays voisins, ce qui peut conduire à des conflits violents; elle peut se faire vers d'autres pays du Sud (les pays producteurs de pétrole) où les conditions d'exploitation ne sont pas moins dures que dans les pays du Nord.

(6) J'ai déjà eu l'occasion de m'en expliquer dans un document que le MRAP m'a fait l'honneur de reproduire et diffuser. Il concernait plus directement l'Afrique, mais le problème général est le même (Les relations économiques entre la France et l'Afrique, le problème de la dette complété à l'occasion de la Conférence nationale du MRAP des 4-5 juin 1994).

(7) L'abondance des liquidités, dont l'origine est essentiellement dans les déficits américains, trouvait, dans les années 1970, un exutoire rentable dans les prêts au Tiers Monde. La crise de la dette en 1982 a asséché ce « gisement » de profit, mais n'a pas arrêté la croissance des liquidités. Dans les années 1980, elles n'ont trouvé à être « activées » que sur les marchés financiers des pays du Nord, qui sont devenus de plus en plus complexes et spéculatifs (ce que l'on appelle la

« financiarisation » de l'économie), mais en même temps de plus en plus incontrôlables, au point que les détenteurs de capitaux et les analystes financiers parlent de plus en plus souvent du risque d'une « crise de système ».

(8) Si des capitaux privés peuvent se placer sur les marchés financiers de pays comme le Mexique, l'Argentine, le Brésil, la Corée, Singapour, l'Inde, ils y ont la possibilité d'acheter les titres créés sur ces marchés, et d'y prélever les profits ou intérêts qu'en tirent les titres nationaux, ce qui est autant de bénéfice additionnel pour la masse des liquidités internationales.

(9) Aux dividendes sur les actions, intérêts sur les obligations, s'ajoute un aspect spéculatif lié à l'évolution du cours en bourse du titre lui-même : si la bourse de Mexico voit arriver en quelques mois des milliards de dollars, la valeur nominale des titres va s'élever (loi de l'offre et de la demande); c'est ainsi que sur tous ces marchés, dès qu'ils ont été ouverts, on a assisté à des gains fabuleux (la valeur du capital multipliée en 12 à 18 mois par des coefficients de 2 à 5 selon les marchés)!!!

(10) Certes, les prêts des banques doivent être remboursés (cf. la crise de 1982), mais leur arrêt, si grandes soient les difficultés du remboursement, n'entraînent pas des sorties massives et immédiates de devises, risquant de mettre le pays en situation de cessation de paiement; sur le marché des capi-

taux, le retrait de ceux-ci (revente du titre en dollars) entraîne une sortie immédiate de devises.

(11) Cela ne tient pas seulement au fait que sur un marché financier c'est le premier qui se retire (s'il est assez gros pour inquiéter le marché) qui remporte la mise, les suivants ne se décidant que quand le cours est déjà à la baisse. En fait, les titres mexicains n'avaient pas été achetés par des individus isolés, mais ils s'étaient constitués aux Etats-Unis des « fonds », auxquels les particuliers pouvaient souscrire pour des sommes plus ou moins importantes, et ce sont ces fonds qui appartaient sur le marché mexicain des milliards de dollars. La décision d'un seul gestionnaire de fonds de cette nature suffisait pour faire chuter brutalement les cours, assésant immédiatement les réserves mexicaines, non sans ruiner aussi un grand nombre d'épargnants mexicains.

(12) Si faible soit-il, le volume des mouvements de capitaux est si énorme que le montant recueilli serait plus important que toutes les sommes mises jusqu'ici à la disposition du Tiers-Monde.

(13) Ce qui par ailleurs représente une contradiction avec la théorie dominante : celle-ci définit les avantages comparatifs en termes de dotations sectorielles et non de coût des facteurs, et le commerce libre doit avoir pour résultat d'égaliser les coûts des facteurs!

1 Antiracisme. Prévention : information et éducation du citoyen

Quarante quatre personnes se sont inscrites pour participer à cette commission et la participation réelle a atteint près de soixante. La majorité des participants étaient des enseignants. Liliane Lainé et Bernadette Hétié ont chacune animé une partie du débat : l'une prenant en charge l'introduction du débat sur l'éducation à l'école, lieu privilégié de formation des citoyens, tandis que l'autre situait l'information et l'éducation comme actes de citoyenneté de la part des militants du MRAP, à la fois point de départ de leur action et objectif d'une prévention active du racisme dans l'esprit des citoyens «qui se trompent de colère» (idée d'un argumentaire). C'est dans la perspective de la citoyenneté partagée qu'il convient également de placer la réflexion sur «Islam, racisme et exclusion», autre thème de la commission. Des introductions écrites sur les trois segments de discussion ont été distribuées aux participants mais ont été fort peu utilisées par les participants qui ont plutôt ressenti le besoin de présenter les problèmes et réalisations de leurs comités. Le très grand nombre de participants n'a pas favorisé de véritables débats interactifs, ce qui a été vivement regretté par tous. De plus, l'appartenance de la majorité des participants

au monde scolaire et la présentation du thème de la commission à partir de l'école, dans le but de passer du «particulier» au plus général, ont focalisé le débat sur l'école et n'ont laissé dans les interventions qu'une place secondaire à l'évocation de l'éducation dans la cité.

Le rôle de l'école

La discussion a surtout porté sur l'antiracisme à l'école. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : présence de nombreux enseignants; structure de l'école se prêtant plus facilement à l'action antiraciste parce qu'elle est plus structurée, à la différence de la rue, des hôpitaux...; la nécessité de faire une éducation antiraciste de masse passant nécessairement par l'école parce qu'à l'école, on touche tout le monde. Quelques intervenants soulignent l'importance de la famille dans l'éducation de l'enfant. D'autres qualifient l'école d'élitiste. Les participants ont le désir de faire part de leur expérience. De ces interventions il ressort que : Les comités locaux sont très actifs dans le domaine de l'éducation scolaire et ont besoin de faire savoir ce qu'ils font, sans doute parce que leurs réalisations dans ce secteur sont souvent ignorées. Les réalisations peuvent être originales ou fondées sur l'utilisation du matériel du MRAP. Parmi les réalisations originales : bibliothèque-centre de do-

cumentation sur les droits de l'Homme itinérante, utilisation du patrimoine pour montrer l'apport des étrangers à la ville, utilisation de la musique, toujours très attractive pour les jeunes. Mais surtout, utilisation du matériel du MRAP. De nombreuses interventions ont porté sur ce matériel : expos, films, cassettes etc.. Parfois jugé d'une utilisation difficile, il est le plus souvent très apprécié mais jugé insuffisant. Certains comités locaux se sont dotés de leur propre matériel. Il a été rendu hommage aux militants du MRAP qui se sont investis dans la production des expos, notamment Norbert Haddad et Mireille Manner. Certains demandent cependant que soient produits des outils bon marché (autocollants par exemple) et qu'une information sur le matériel soit donnée plus fréquemment et complètement. **Le racisme à l'école.** Chez les jeunes : les jeunes enfants ne sont pas racistes, pourquoi le deviennent-ils? Le racisme traverse toutes les communautés. Il ne faudrait pas croire qu'il n'existe qu'un racisme anti-maghrébin ou anti-noir. Chez les parents : sont ils vraiment racistes ou plutôt stressés par l'avenir de leurs enfants en situation de crise? Le chômage, la difficulté de trouver un emploi ramènent des comportements de stress et d'isolement. L'école redeviendrait une bulle où l'on va pour travailler. Chez les enseignants : ce point a été très controversé. Les jeunes enseignants sont généralement antiracistes et font même une action éducative contre le racisme. Par

contre, certains autres enseignants sont racistes. Certains répartissent les élèves dans les classes en fonction de «quotas». Mais, demande-t-on, est-ce du racisme? Est-ce le souci de maintenir des classes hétérogènes?

Le groupe a aussi formulé des demandes.

1 - axer l'action d'éducation sur la formation des enseignants, en intervenant dans les IUFM, CDPP;

2 - interpellier les pouvoirs publics afin que soit établi un programme officiel d'éducation contre le racisme (programmes qui pourraient constituer des options). A ce sujet, la semaine d'éducation contre le racisme a été critiquée : «c'est quarante semaines d'éducation contre le racisme qu'il faudrait». Le plus souvent, cependant, cette semaine est utilisée pour «entrer» dans les établissements scolaires;

3 - création d'une commission nationale efficace sur l'éducation, dotée de moyens suffisants, dont le rôle serait de :

- produire du matériel en quantité suffisante;
- recenser toutes les activités et actions réalisées localement. «Le MRAP doit garder la mémoire de ce qui se fait.
- assurer la coordination entre les comités locaux qui agissent dans ce domaine,
- contacter les pouvoirs publics et la 5^{ème} chaîne, chaîne éducative;
- impulser des campagnes en direction de la formation des enseignants en utilisant des relais : syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves;

4 - lancement par le mouvement de deux grandes campagnes :

- sur le code de la nationalité (information);
- contre l'exigence faite aux parents de produire un titre de séjour préalablement à l'inscription scolaire des enfants.

Information et éducation

Les interventions recensées comportent plus une description des pratiques ou des difficultés des comités qu'une orientation pour les 3 ans à venir. Il a semblé plus utile de les maintenir dans leur originalité pour éclairer le mouvement dans son ensemble plutôt que d'en faire une difficile synthèse.

■ Un participant de Saint-Nazaire rappelle l'action de son comité sur la question de la dette du tiers-monde : un débat sur l'exemple du Rwanda a été organisé avec la participation d'autres associations (Secours populaire, Secours catholique, Comité Contre la Faim et pour le Développement) en présent des «politiques». L'objectif était de faire comprendre les mécanismes selon lesquels les orientations des organisations internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International), outre leurs effets dévastateurs dans les pays soumis aux ajustements structurels, ont aussi des répercussions sur la vie quotidienne des travailleurs à Saint-Nazaire.

■ Un participant de Saint Etienne préconise de ne pas oublier l'éducation permanente et suggère à cette fin de contacter le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel afin d'obtenir que soient programmés sur la nouvelle chaîne du savoir (la cinquième) des films à visée éducative et antiraciste, tout comme il en existe déjà sur ARTE.

■ Un participant de Saint Avold, après avoir mentionné les efforts interassociatifs accomplis pour ouvrir l'école «bulle» sur le monde, souligne que l'éducation du citoyen se fait dans la vie en général, par le travail syndical, celui des associations et d'autres partenaires.

■ Un participant de Stains (93) rappelle que le racisme touche toutes les communautés et

que les enfants, par nature non racistes, peuvent le devenir pour des raisons notamment sociales. Dans la cité, les parents à son avis, ne sont pas d'abord racistes mais sont inquiets pour leurs enfants sous deux angles principaux : la crainte de l'échec scolaire et celle de la délinquance. Lorsqu'il y a problème, alors peut surgir le racisme (dans l'interprétation des causes ou la désignation des coupables). Ce n'est pas là où il y a le plus d'immigrés qu'il y a le plus de racisme car la vie associative locale regroupe «toutes les couleurs» et évite le racisme. Le comité local du MRAP a voulu, en partenariat avec le mouvement associatif, reprendre les thèmes importants de Le Pen pour les démystifier : sécurité, emploi, sécurité sociale... La difficulté est que les autres associations, bien que prêtes à appeler à des actions, ne s'investissent pas dans l'action antiraciste qui appartient plutôt au MRAP. Enfin, à l'occasion de la distribution de tracts, il est très important de favoriser le contact humain et un «retour» de la part des lecteurs pour pouvoir avancer le fond car le principal problème est de savoir comment toucher la masse.

■ Une participante de Drancy indique qu'une semaine est organisée en mai pour la commémoration du cinquantenaire du camp de Drancy, autant à l'intention des adultes que des écoles.

■ Un participant de Paris expose le travail accompli par une équipe du MRAP (Paris et national) sur 1945-1995, «pour la paix contre le racisme». Un «concert du cinquantenaire» sera organisé au théâtre des Bouffes du Nord, avec la collaboration gratuite de musiciens professionnels et la direction du théâtre.

■ Une participante de Pierrefite insiste sur l'importance des aspects éducatifs où

que ce soit et sur la nécessité d'agir en direction des gens qui «manquent d'arguments» contre le racisme. Elle pose le problème de la participation du MRAP aux cellules départementales contre le racisme : en 93, il est possible d'y accomplir un travail sur l'histoire du département (immigration espagnole), ce qui n'est «pas à jeter à la poubelle» mais, en contrepartie, il doit être possible de dénoncer ce qui doit l'être.

■ Un participant souligne que l'éducation à la citoyenneté est plus large que l'école et qu'elle revient à «l'antiracisme de proximité» qui doit être traité par la commission 2.

■ Une participante insiste sur l'importance de «sauvegarder nos rites de mémoire». Il serait bon que le procès Papon puisse avoir lieu pour la mémoire. Elle n'est pas d'accord pour estimer, comme le rapport d'orientation, que l'antiracisme «moralisateur» a échoué puisque c'est au nom de nos valeurs que nous nous battons et ces valeurs sont morales.

■ Deux participants jeunes (est et région parisienne) du MRAP expriment des avis opposés sur la musique en tant qu'élément fédérateur des jeunes et sur la possibilité de mobiliser les jeunes.

■ Une militante de Marseille regrette que l'on ait si peu parlé de l'éducation hors de l'école et de la nécessité d'un engagement du citoyen dans les lieux de «non-droit», par exemple la prison ou de plus en plus l'hôpital selon le schéma introductif. Elle mentionne que la carte d'identité est exigée de façon arbitraire à l'hôpital pour l'établissement du dossier médical des malades et que le personnel ne semble pas comprendre en quoi une telle exigence, contraire à la loi, peut constituer un abus et une violation de droit.

■ Un militant de Castres regrette que la commission n'ait

suite de la page 25

pas éclaté en petits groupes de 10 personnes. -au sein desquels la discussion aurait été plus facile- pour donner lieu ensuite à une synthèse.

En conclusion, il ne s'est pas instauré de débat sur l'idée d'un argumentaire antiraciste, bien que le besoin en ait été reconnu. Il convient de souligner la difficulté à débattre du thème principal de la commission et la part importante prise par l'école. De l'avis des participants eux-mêmes, cette situation est due au fait que le thème de l'école a été introduit le premier, qu'ils le connaissent bien à la fois comme enseignants et parce qu'il existe en ce domaine des réalisations des comités locaux. Par opposition, l'information et l'éducation du citoyen sont des thèmes qui leur paraissent beaucoup plus flous et incertains. En outre, pour un prochain congrès, il conviendrait de :

- constituer des groupes d'échange moins nombreux;
- prévoir une commission «école» spécifique pour ceux qui souhaitent s'y consacrer;
- si possible, ne pas regrouper plusieurs thèmes trop différents.

Islam, racisme et exclusion

L'ouverture d'un débat sur ce thème au sein du MRAP exige que soit pleinement prise en compte la spécificité antiraciste du mouvement. Il existe des dialogues inter-religieux qui ne sont pas de sa compétence (même si des militants y participent individuellement).

C'est le racisme anti-musulmans, né de la «diabolisation» de l'islam, qui doit être au cœur de notre réflexion et celle-ci est née de la rencontre des préoccupations du secteur Éducation et de la commission Immigration lors de la deuxième vague d'affaires de «foulards», à l'automne 94. Un article paru dans *Différences* présente un résumé du premier rapport du

groupe de travail créé sur ce thème.

■ Un participant de Saint Etienne insiste sur le caractère très minoritaire des foulards localement et souligne l'importance du dialogue mené par les chefs d'établissement par rapport aux procédures autoritaires. A la suite de la circulaire Bayrou, réactions très diverses et divisions des parents et des enseignants. Le MRAP local, dans son analyse, a estimé que le Ministre s'est défaussé d'une responsabilité qui lui appartient sur les chefs d'établissement, banalisant les idées d'exclusion et les faisant prendre en compte par l'échelon local. Le MRAP est contre les exclusions mais il est aussi contre les foulards.

■ Un participant de Saint Nazaire est en contact personnel à la fois en tant que prêtre catholique et en tant que MRAP, avec des musulmans et imams locaux. Pour ce qui est des jeunes, il mentionne que de jeunes français, chômeurs comme leurs copains d'origine immigrée, ont été emmenés par eux à la réunion du Bourget et qu'il convient de s'interroger sur ce phénomène.

■ Un participant de Valence, musulman, se réjouissant de bénéficier de la synthèse de deux cultures, pense qu'il faut se montrer très prudent et vigilant sur les mots, car le problème est délicat. Il indique avoir récemment été contacté, en tant que MRAP, pour parler de l'islam (programme de «connaissance des autres religions») dans les collèges de la Drôme. Il présente à la commission des pistes de découverte du vrai islam tolérant. Il mentionne également, après la première génération des pères à l'islam populaire et tranquille, les jeunes, victimes de l'exclusion sociale, devant qui toutes les portes se ferment l'est la malvie, la drogue... Ils sont alors récupérés par des imams qui trouvent en

eux un terrain propice. Les militants du MRAP ne sont pas assez informés et formés à la dimension «civilisationnelle» de l'islam. Enfin, le phénomène d'intégrisme a déjà existé dans le passé en Egypte, Algérie... Il cite pour conclure Ben Badis (réformateur algérien) selon qui, s'il y a contradiction entre la foi et la raison, ce doit être la raison qui l'emporte.

■ Un participant de Metz signale l'expulsion de deux imams de quartier et des cas de menaces ou de violences familiales contre des jeunes filles musulmanes refusant de porter le foulard.

■ Un participant estime que la diabolisation de l'islam n'est pas nouvelle mais «culturelle» en France, découlant de l'histoire coloniale, de la guerre d'Algérie, de la guerre du Golfe... Il faut être intransigeants sur l'intégrisme qui est un fascisme mais ouverts sur l'islam tolérant. Quant aux mosquées, lorsqu'elles existent, elles doivent sortir des caves et être publiques.

■ Un autre participant fait état de conclusions très importantes d'une étude récente de l'INED sur l'intégration des immigrés. De plus, dans son département, sur 64000 jeunes filles «potentiellement» musulmanes, seules 20 ont porté le foulard et 4 se sont montrées récalcitrantes. Les campagnes médiatiques nous manipulent et il faut en prendre conscience. Environ 10 % des jeunes sont tentés par l'islam et l'intégrisme, moyen à leurs yeux de se valoriser dans leur communauté et face à la société française toute entière. S'ils tombent dans l'intégrisme, c'est pour des raisons économiques et sociales. C'est donc en luttant contre la crise sociale que reculera ce problème actuellement très minoritaire.

■ Une participante de Seine-Saint-Denis se dit très gênée par

ce qu'elle a lu et entendu à propos de l'islam dans le rapport d'orientation aussi bien que dans l'article de *Différences*. Parler de l'islam risque de renvoyer les immigrés à une religion qu'ils pratiquent fort peu. Il ne faut pas exagérer la «diabolisation» de l'islam et le problème est plutôt celui de la «laïcité intégratrice».

■ Un participant musulman est gêné qu'on parle d'islam alors qu'on ne dit pas ici aux gens qu'ils sont chrétiens. Il pense qu'aujourd'hui, il faut clairement distinguer le religieux (parfois brandi comme un étendard pour des luttes) et le politique où «il y a à boire et à manger». L'important, c'est d'intégrer les immigrés musulmans en France et en Europe et d'avoir une attitude tolérante mais claire. Chacun doit respecter l'autre et la religion est une affaire entre chacun et Dieu.

■ Un participant de Grenoble se pose tout haut quatre questions auxquelles il n'a pas de réponse : un imam frappé d'expulsion est actuellement clandestin. S'il venait nous trouver, quelle attitude aurions-nous ? Le MRAP étant attaché à la laïcité, si l'on parle aujourd'hui d'islam, cela veut-il dire que nous devons poser aussi le problème du judaïsme ? nous prononcer sur l'islam ? L'avancée de l'islam dans les banlieues est liée à la démission des pouvoirs publics ainsi qu'à celle de la société civile, c'est à dire la nôtre. Si nous n'occupons pas le terrain, ce seront les intégristes qui le feront. Comment ? S'il est vrai que l'Algérie aujourd'hui nous renvoie l'image diabolique des intégristes, celle-ci peut-elle être neutralisée par celle des démocrates algériens et, en France, celle d'une forte communauté maghrébine, pour qui l'islam n'est pas égal à intégrisme ?

■ Le comité local de Grenoble a souhaité être mieux in-

suite ci-contre

2 Quel développement et quel fonctionnement pour un antiracisme de proximité ?

Paul Muzard, dans son introduction au débat, a rappelé que le racisme aujourd'hui s'exprime massivement et sous des formes variées trouvant ses sources dans l'accroissement des inégalités économiques et sociales. Afin de mieux répondre à l'évolution de cette réalité, il a invité le groupe de travail à approfondir le concept.

Antiracisme de proximité

Après avoir lu une lettre d'un président de comité local qui interpelle le Mouvement sur les difficultés d'action au quotidien et sur les liaisons avec les campagnes nationales, Paul nous a invité à réfléchir sur le fonctionnement des structures locales nationales sur leur liaison ainsi que sur le rôle des fédérations. Dans leurs différentes interventions les membres du groupe de travail, forts de leurs expériences diverses, ont exprimé ce

suite et fin de la page 26

formé sur l'islam et a fait appel à un théologien ami.

■ Un participant de Lorraine rappelle qu'il existe un véritable islam tolérant et ouvert et qu'on le connaît. Cependant, dans les quartiers, il faut prendre au sérieux l'intégrisme islamique au même titre que le catholique. Ces quartiers sont abandonnés par l'état et il n'y subsiste que la police et le facteur. Les islamistes sont très efficaces car ils apportent l'assistance scolaire, l'aide aux formalités adminis-

tratives, le soutien financier, les colonies de vacances... Les jeunes désespérés sont de véritables écorchés vifs et risquent d'être récupérés.

Les interventions au sein de la commission du congrès font apparaître un consensus sur l'existence et la reconnaissance d'un islam tolérant, des points de vue opposés sur l'islam et la laïcité. Un membre de Saint Nazaire a indiqué son souhait d'être associé au travail du groupe sur l'islam. ♦

Beaucoup ont noté que les actions locales qui découlent de ces permanences nourrissent la réflexion politique du mouvement et favorisent la résistance, le combat contre le racisme, les lois Pasqua, et pour porter les valeurs qui sont les nôtres.

qu'ils entendent par un antiracisme de proximité :

- être proche des réalités en étant capable d'être à l'écoute, de répondre aux multiples sollicitations concrètes par exemple avec le développement des permanences d'accueil et d'intervention;
- rechercher, dans ces actions quotidiennes, le partenariat avec les mouvements associatifs, syndicaux, politiques, et les églises...
- agir afin d'aider les victimes du racisme à devenir de véritables acteurs antiracistes évitant également une dérive faisant de nos militants de simples spécialistes juridiques, d'autant que les permanences sont saturées et le peu de résultats juridiques positifs nous interpellent.

Certains ont noté que cette activité développe de nouvelles solidarités. Qu'elle permet d'améliorer le lien entre le local et le national. Qu'elle a permis de redynamiser des comités locaux.

L'antiracisme de proximité exige également un intense travail sur les consciences notamment avec une accentuation de l'éducation du citoyen afin de combattre les préjugés et d'expliquer les véritables causes des difficultés des gens. Travail d'éducation en direction des jeunes qui sont aujourd'hui touchés par l'exclusion les rendant, de ce fait, plus perméables aux idées racistes. La commission insiste particulièrement pour que des actions d'éducation soient menées dans les établissements scolaires en nous adressant également aux enseignants. Comme le disait un militant «il faut que notre mouvement marche sur ses deux pieds». Combattre les manifestations du racisme au quotidien et aussi éducation du citoyen. L'activité concrète au quotidien nécessite aussi, pour son efficacité, des efforts particuliers pour la formation des militants. Quels moyens devons nous développer dans l'avenir pour ce faire ?

■ Plusieurs ami(es) de différents comités locaux ont souligné que, malgré les difficultés du combat et certains dysfonctionnements du mouvement, nous assistons depuis deux ans à un développement des activités du MRAP. Il fut souligné que fort de ses activités, le MRAP possède une influence

réelle et est une force attractive pour les combattants antiracistes.

■ A l'exemple d'un témoignage d'un jeune adhérent, qui explique son adhésion au MRAP après d'autres expériences dans la vie associative. Son choix pour notre mouvement est que celui-ci ne reste pas au stade de l'émotionnel et du passionnel mais possède une éthique, une véritable analyse, une sérieuse et une continuité dans ses actions. Cet adhérent nous interpelle sur nos possibilités réelles de renforcer notre organisation.

■ Un autre jeune nous invite à réfléchir sur la nécessité d'être davantage présent dans les quartiers socialement sensibles, d'y mener des actions concrètes. Selon lui ces actions doivent se faire en s'appuyant sur les forces existantes pour intervenir sur cette réalité locale.

■ D'autres intervenants ont beaucoup insisté sur les formes de rencontre que nous organisons. Sont-elles toujours adaptées aux réalités ? Pour de nombreux amis, les antiracistes de proximité, que nous voulons être, doivent aller plus «vers les gens», afin d'engager le débat et l'action en partant de leur vécu réel.

Nos moyens de communication tant interne qu'externe furent abordés dans de nombreuses interventions. Certains pensent que nous véhiculons parfois, nous mêmes, une image négative de notre mouvement. Devrions-nous utiliser davantage les technologies modernes ?

suite de la page 27

Des souhaits se sont exprimés afin que nous dotions les comités locaux d'outils d'information et de propagande pointus, attractifs et modernes. Par exemple pourquoi ne pas doter les comités locaux de disquettes avec la charte graphique ? Notre journal *Différences* doit-il être un outil de communication interne ou devenir un moyen d'information interne et externe ? Il semble important de modifier très sensiblement cet outil tant dans sa présentation que dans son contenu.

Autres propositions : l'édition du «Vade Mecum du militant» souvent réclamé est importante et urgente. De même, de nombreux comités locaux et fédérations ont fait savoir qu'ils éditaient du matériel, s'est donc posée la question de la nécessité d'améliorer la circulation de l'information entre comités locaux, afin de démultiplier leur utilisation.

Le fonctionnement et le développement

Durant cette discussion, nous avons pu faire un constat, à savoir : que les comités locaux et fédérations présents avaient un bon fonctionnement et menaient de nombreuses activités. Nous pouvons nous en féliciter mais cela ne doit pas masquer une autre réalité du mouvement, celle des comités locaux isolés et en difficulté, qui n'étaient pas représentés.

Un échange a eu lieu sur l'influence du MRAP. Avec le constat que nos effectifs ne correspondent pas toujours avec cette influence. Ce qui pose avec force la question du renforcement du mouvement.

Un délégué a insisté sur le fait que l'adhésion n'est pas spontanée. Par nos actions, nous

développons des sympathies, nous pouvons faire prendre conscience que notre action est importante, utile, efficace et reconnue. Mais cela n'implique pas forcément l'adhésion. Nous devons être attentifs à cela, afin de faire prendre conscience à l'intéressé de l'utilité de son propre engagement dans le combat antiraciste. Lui montrer l'efficacité d'être organisé. Y sommes-nous suffisamment attentifs ?

Une deuxième réflexion sur le fait que l'adhésion n'était pas toujours synonyme de militantisme. Il faut être attentif au travail collectif, créer les conditions pour que chaque adhérent prenne activement sa place au sein de notre mouvement. Atteindre nos objectifs de développement nécessite, je pense une nouvelle culture militante de notre part, afin qu'au racisme de masse, enraciné dans la société, présent et actif partout où se manifestent les expressions du racisme. La question du lien entre les comités locaux et le national fut posée notamment dans les départements où il y a absence de fédérations avec leur représentativité au conseil national.

Concernant les fédérations. Il ressort de la réunion que celles-ci peuvent être des structures souples de coordination des comités locaux avec comme priorité pour leur activité : favoriser, dynamiser l'action à la base. Il apparaît souhaitable de favoriser la création des fédérations dans les départements, voire régions où le mouvement compte des adhérents.

Concernant le Conseil National. La discussion a plutôt porté sur le rôle du Conseil National étant perçu actuellement plus comme un lieu d'informations que de décisions. Les responsables des comités locaux de province ont rappelé que le CN est

pour eux un lieu privilégié d'échanges, d'expériences et l'endroit où se tissent les liens réguliers avec le national. Il fut également noté que la responsabilité du fonctionnement du CN dépend certes de la direction nationale mais aussi des représentants des CL et des FD qui doivent être porteurs au CN de leurs expériences de terrain, des analyses qu'ils en tirent. Ils doivent aussi exprimer leurs réflexions sur les décisions prises par le secrétariat et le BN. Au sujet du fonctionnement de cette structure, j'illustrerai le débat qui s'est tenu par les propositions qui ont été formulées pour une amélioration sensible :

- mise en place d'un planning annuel des réunions;

- communication préalable des documents de l'ordre du jour ainsi que du rapport d'introduction;

- élaboration conjointe de l'ordre du jour entre les impératifs de l'actualité et les souhaits divers des membres du CN.

Une discussion a porté sur la proposition de modifier le poste de permanent aux comités locaux en un poste de permanent au développement. Proposition qui veut symboliser l'importance que le Mouvement veut donner au développement ainsi qu'à l'aide des comités locaux isolés et en difficultés. Un débat contradictoire a suivi sur ce sujet. ♦

motion

« FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ »

présentée par le Comité local de Saint-Ouen

Tel est le titre de notre campagne pour faire connaître aux franco-français la vérité qu'on leur cache : la triste réalité des lois actuelles concernant l'immigration. Malgré tous les efforts déployés, il est particulièrement difficile de détruire le mur du silence érigé par le gouvernement.

Pour en sortir, un des moyens serait l'accès à la télévision qui permettrait d'éclairer l'opinion publique.

Deux émissions ont un grand retentissement parce qu'elles sont intéressantes et à des heures de grande écoute :

« *Envoyé spécial* » et « *la Marche du siècle* ».

Aussi, le congrès mandate ses représentants pour qu'ils proposent aux associations antiracistes de faire une démarche commune auprès de Jean-Marie Cavada pour qu'il consacre une émission à un débat entre représentant du gouvernement et représentants des permanences juridiques et d'associations immigrées.

A Paul Nahon pour qu'il mène une enquête auprès des Préfectures et des permanences juridiques pour montrer comment les immigrés sont traités.

3 Lois. Racismes et exclusions : quelles réponses ? comment ? avec qui ?

Les lois «Pasqua - Méhaignerie - Balladur» ont pu trouver un excellent terrain sur une déclaration dangereuse de Michel Rocard : «La France ne peut prendre en compte toute la misère du monde» surtout lorsque cette déclaration trouve en face d'elle une population qui vit la crise dans tous ses aspects et dans l'inquiétude des lendemains.

Par ailleurs, ces lois sont racistes dans la mesure où elles coïncident avec toute une politique répressive et d'amalgame sécuritaire (immigrés = insécurité). Elles sont racistes en invitant la population de France à une méfiance, une suspicion dangereuse à l'égard des étrangers et particulièrement envers ceux des pays (hors CEE et hors convention de Schengen). Elles sont racistes dans leurs effets premiers au niveau du droit violant les droits fondamentaux de l'Homme, de la famille et de l'enfant, faisant des étrangers des pays tiers des sous hommes, des sous-citoyens.

Puis sont présentés :

- la campagne du MRAP Français, si vous saviez;
- l'appel à militer dans l'unité d'action et ses thèmes : droit de vivre en famille, droit d'asile, algériens;
- mise en place du groupe « justice santé prison »;
- travail d'information et de sensibilisation maximum des jeunes en particulier ceux de banlieues, (nationalité et séjour);

- déclaration solennelle du congrès du MRAP à propos de l'article 21 (répression des clandestins) renforcé dans un sens répressif quant à ceux qui les aident et par ailleurs détourné dans le fond au-delà de l'aspect lucratif.

Thèmes discutés

- demande d'une action nationale en vue de la dissolution du FN (Marseille) et de son interdiction en s'appuyant sur la loi de 1936.

- remise en cause des lois sur les étrangers antérieures aux lois Pasqua (Roubaix).

- comment réussir une mobilisation massive pour parvenir à l'abrogation de ces lois.

- Jean Marc Bourquin de St Denis tient à préciser l'urgence de cette démarche et proposé un front unitaire de lutte.

- apparition du concept de préférence nationale dans le complément de l'ordonnance de juillet 94, première apparition d'un thème lepéniste (Crépy-en-Valois).

- augmentation du nombre des permanences d'accueil permettant une plus grande prise de conscience des désastres humains des lois Pasqua. Pas de possibilité de solution des cas, d'où nécessité de la mobilisation du MRAP.

Il faut au sujet des cellules départementales sortir des situations intenable et prendre là-dessus une position claire au congrès. Il ne faut pas abandonner la campagne Français si vous saviez», mais il faut face à

l'arsenal législatif un cadre unitaire pour avoir un impact sur la société civile (Schweitzer, Boulogne).

- Suggestion par Gérard Kerforn (Landes) d'interpeller les candidats pendant la période pré-électorale si possible en action unitaire.

- Marseille ajoute que la CIMADE a fait un questionnaire à ce sujet. = nécessité d'harmonisation.

- Il faut aussi s'attaquer aux symboles Pasqua (Abès-Lyon)

- Dominique Lahalle: Comment entraîner le maximum de gens et d'associations : attention ! le terme «loi Pasqua» est un terme d'initiés antiracistes. Il faut donner quatre ou cinq thèmes du contenu de ces lois pour rassembler.

- Micheline d'Albi voudrait que le questionnaire ne reste pas confiné au National pour être employé sur le terrain.

- François Prunet, retraçant l'évolution des lois antérieures, montre comment Pasqua verrouille l'essentiel en attaquant au coeur tous les attributaires de plein droit, ce qui revient à un blocage systématique de l'insertion.

- Expérience du réseau unitaire de Lille : il en ressort que l'action unitaire ne suffit pas pour contrer l'exécutif. Il faut aussi prendre des alliances dans la population en cassant le mythe Pasqua et en trouvant des thèmes de sensibilisation.

- Jean Marie-Janod de Paris : conserver et poursuivre la campagne «Français si vous saviez» pour sensibiliser, car les gens ignorent les conséquences.

C'est aussi trop tôt pour prendre une position sur les cellules départementales.

- Alain Callès est pour une action unitaire si celle-ci ne réduit pas les sensibilités, les spécificités : ce sont avec des objectifs définis en commun qu'on résoudra le problème. Les cellules n'ont pas été inventées par Pasqua qui les a développées pour se différencier de l'extrême droite. On n'est pas dupe mais c'est un outil que l'on peut retourner à notre avantage.

- Marc d'Arcueil dénonce l'incohérence du MRAP présent à la fois pour l'abrogation des lois Pasqua et semblant cautionner Pasqua par sa présence dans les cellules. Il interpelle vivement le MRAP à ce sujet.

- Un représentant du MRAP de Poitiers montre qu'il est devenu impossible de résoudre les cas. Ils ont créé un collectif unitaire et envisage de créer un réseau de protection des clandestins.

- Le représentant de Crépy-en-Valois dit qu'être dans les cellules antiracistes sert de faire-valoir au gouvernement et il demande au National un retrait général des cellules.

- Henri Beguin de St Ouen est pour faire une action forte auprès de Cavada pour conquérir un droit d'expression publique à la télévision.

- Raymonde de Paris explique qu'il faut démontrer les aspects inhumains des lois Pasqua

- Notre Ami d'Orléans évoque la condamnation pour avoir comparé l'attitude de Pasqua à celle de Vichy. Il faut sortir de l'hexagone : colloque au niveau

suite de la page 29

Européen et une action à ce niveau.

■ Malte Martin de Paris : la cellule ce n'est pas une question de principe, mais une question de stratégie et d'appréciation au cas par cas. Il est contre une proclamation de condamnation générale. Il propose de lancer une mise en garde au ministère de l'Intérieur.

Néanmoins à la FD de Paris, ils ont gelé provisoirement la présence dans la cellule du fait de l'inaction face aux délations des familles, des enfants non scolarisés. Pour autant il ne dit pas de condamner en bloc toute pré-

sence active dans les cellules. Quant aux lois Pasqua, on n'ira vers l'abrogation qu'en créant un mouvement large de citoyens comme a fait le DAL pour le logement.

■ Morlier (Essonne) : Ils ont posé de vrais problèmes dans les cellules tels que le Préfet ne les réunit plus du fait des informations que le MRAP avait données. Pas de décision globale, réfléchir.

■ Jacques Chalifour de Paris propose de reprendre le thème porteur et central de la citoyenneté et du droit de vote. Dans les lois Pasqua, c'est toute l'inté-

gration qui est attaquée. Les perspectives des candidats sont très pauvres sur ce point.

Résumé

- Dissolution et condamnation du Front National.
- Abrogation des lois Pasqua. Nécessité d'expliquer et d'illustrer le terme trop générique par des thèmes mobilisateurs. Nécessité d'une lutte unitaire à partir d'objectifs précis.
- Débattre et choisir une décision quant aux cellules antiracistes.

Propositions acceptées.

Le principe d'une déclaration officielle du congrès quant à l'article 21 renforcé et s'en tenir au texte paru dans *Le Monde* pour raison de cohérence, pour ne pas bloquer le processus de jurisprudence positives possibles. La motion de Bernadette Hétiér sur l'information obligatoire et appliquée des Jeunes sur la citoyenneté et le séjour. Création du groupe du MRAP "Justice Prison Santé" de Bernadette Hétiér et de Pascale Waiman qui en sont responsables au Conseil National. ♦

Contribution du groupe *logement* au sein de cette commission

Ce compte-rendu se limitera au débat provoqué par les propositions contenues dans le texte. Il est fait abstraction de toutes les interventions des membres du groupe *logement* qui reprenaient les thèses défendues dans le rapport introductif.

Débat animé, contradictoire et qui laisse un grand nombre de questions en suspens. Si les discriminations semblent une évidence à la plupart des participants, l'opportunité de mesures spécifiques pour lutter contre elles, partage l'assemblée, et provoque un débat dont nous allons essayer de rendre compte.

Tout d'abord, les objections aux propositions elles-mêmes :

- ne doit-on pas se battre sur l'ensemble des problèmes du logement, l'insuffisance de logements sociaux, leur mauvaise répartition génératrice de ghettos, plutôt que d'isoler le problème spécifique des populations discriminées?
- n'y a-t-il pas risque, en portant ce débat publiquement, de provoquer encore plus de politique de quotas, donc de seuil et de ghetto?
- et enfin, à propos des tests: n'est-ce pas une provocation, une malhonnêteté intellectuelle, une manipulation alors qu'il faudrait plutôt convaincre et éduquer?
- exemple nous est donné d'une expérience parfaitement légitime. Pour démontrer l'existence de pratiques scandaleuses dans les mairies parisiennes au moment de l'inscription à l'école d'enfants d'immigrés, des «testeurs» improvisés militants du MRAP se sont présentés prétextant une éventuelle inscription et ont ainsi pu recueillir les informations indispensables à une campagne de dénonciation.

Des oppositions sont également apparues entre les participants :

- à propos en particulier des principes républicains qui devraient rester la référence absolue et fondamentale en matière de lutte contre les discriminations. Ne sommes-nous pas devant un échec de la pensée et de la capacité de mobiliser? On assiste à un effondrement du politique au profit du judiciaire et du médiatique.
- mais les principes républicains sont-ils bafoués?
- d'autres pensent qu'au contraire on est bien là sur le terrain de l'égalité républicaine. Des générations de jeunes issus de l'immigration vont se trouver de plus en plus confron-

tées à cette situation : n'est-ce pas le rôle du MRAP de prendre très vite en compte cette dimension. N'est-ce pas le sujet porteur pour l'avenir? On ne peut peut-être plus se contenter de dire: plus de logements, ou s'en tenir aux seuls principes républicains, ce qui reviendrait à admettre concrètement les discriminations en s'abstenant de lutter contre elles et devenir ainsi complices de pratiques intolérables.

• autre interprétation contradictoire du texte et du débat: l'attachement aux valeurs universelles serait-il source d'inefficacité sur le terrain? Certains croient entendre ce procès au travers du débat, alors que d'autres pensent que c'est par ce type de luttes que l'on reste fidèle aux valeurs universelles républicaines et que l'on est le plus efficace. Il est bien précisé tout au long du débat que nous parlons de discriminations envers aussi bien les étrangers que les Français (en particulier des DOM-TOM, et ceux issus de l'immigration) et qu'il s'agit de discriminations par les institutions, les entreprises, les sociétés HLM, etc...

Rappelons aussi ce qui est essentiel dans le texte de présentation: il s'agit d'obtenir des corrections, des transformations de politique et non de condamner pénalement des individus. Agir surtout sur les effets. A propos des institutions et de la fonction publique, il est souligné que des fonctionnaires sont plus zélés à utiliser l'article 40 du nouveau Code Pénal pour dénoncer les personnes en situation irrégulière que pour dénoncer les pratiques discriminatoires. Enfin, Bertrand Bary a fait part à la commission de la situation des Tsiganes et Gens du Voyage, particulièrement atteints par les pratiques discriminatoires. Il rappelle que le MRAP est seul à se battre sur ce terrain, et que pour la plupart des Français, les GDV rentrent dans la catégorie des discriminations non légales, mais consensuelles, et passant inaperçues. Cette discrimination s'applique en particulier dans l'habitat. Une loi existe, la Loi Besson et en particulier l'article 28 sur le stationnement des TGV -elle est peu appliquée- il faut se battre pour qu'elle le soit.

Ce débat nécessiterait de nouveaux développements et de nombreux échanges. Beaucoup de points sont restés dans l'ombre par manque de temps. Il n'était pas question de trancher sur des positions arrêtées ou des résolutions définitives, mais bien d'ouvrir la discussion et amorcer une réflexion.

4

Racisme, nationalismes, droits des peuples : quelles solidarités?

La commission a fait un tour d'horizon un peu décousu, selon ses propres participants, mais très intéressant de la façon dont les comités locaux ressentent et surtout portent dans l'action les problèmes internationaux sur lesquels le MRAP a vocation d'intervenir. Toutes les interventions ou presque portaient sur des actions qui ont eu lieu ou qui sont en préparation.

L'idée avancée par Perpignan d'une manifestation du MRAP à Marseille, en tant que centre de l'Arc Méditerranéen, a été reprise par les gens de Marseille qui ajoutent que leur ville est aussi au centre des expulsions et des difficultés de toute sorte qui concernent les immigrés, les demandeurs d'asile, en particulier les Algériennes et Algériens. L'intérêt plus nettement marqué des CL pour le racisme au plan international et l'antiracisme qui lui fait face est également illustré à Marseille par les contacts et actions communes de Marseille et Hambourg, grand port ouvert lui aussi sur le large. Même remarque pour Nantes et aussi pour la Moselle qui est à l'origine d'une excellente démarche sur les trois frontières à Schengen. Mais ici nous arrivons aux questions plus générales qui sont aussi les problèmes que nous devons résoudre. Beaucoup de membres ont regretté que la commission n'ait pas davantage préparée la réflexion sur ce qu'on appelle «l'ethnisme» ou encore le «nationalisme» dans leur rapport au

racisme et au fascisme. Il y a là un besoin généralement ressenti, une exigence de clarification, qui devraient aboutir à la rédaction d'un dossier. C'est le cas pour ceux qui interviennent à propos de l'ex-Yougoslavie. Beaucoup regrettent que le MRAP ne se soit pas mobilisé plus tôt -tout en reconnaissant l'intérêt de l'action en faveur des déserteurs ou encore l'appui au Tribunal des Peuples où le MRAP était plaignant (contre la purification ethnique).

Il est probable que notre réflexion générale a tardé. Mais j'ai dit à la commission et je le répète ici, il faut que nos réactions soient celles de tout le Mouvement et surtout qu'elles soient pleinement celles du mouvement. C'est ainsi que concernant les Tchétchènes et la répression sanglante menée par la Russie, nous n'avons eu aucun retard : il reste au Mouvement à en faire son affaire, l'objet d'une action.

Ce n'est pas facile de reprendre à notre compte, dans des actions tous les problèmes qui concernent le racisme dans le monde et les fractures des peuples. Si nous remettons en marche un groupe sur les Amériques, nous aurons un ensemble d'actions plus complet, mais il faut que les comités s'en emparent, que cela ne reste pas au stade de déclarations. Enfin, des questions très pertinentes sont posées par des militants sur la perspective qui est la nôtre dans notre combat pour l'amitié entre les peuples, la libre circulation, l'émigration etc..., sur le type de monde ouvert que nous envisa-

geons, sur la coexistence des cultures etc..., questions sur lesquelles Bernadette Hétiér a formulé quelques idées importantes qui doivent continuer à nous faire réfléchir.

Le crédit dont le MRAP jouit parmi les peuples vient non seulement de la justesse de nos prises de position, mais des actions que nous menons. De ce point de vue, l'action concernant les Kurdes en France et en Europe Occidentale est assez exemplaire. Je veux ici donner la parole à Xavier Schapira qui a représenté le MRAP dans une délégation qui s'est rendu à Dyarbekir. Renée Le Mignot lira tout à l'heure une motion sur l'ensemble des questions de la répression en Turquie et en Europe.

Propositions

Sur les trois groupes de travail qui existent il y a des propositions.

L'Europe : renforcer les actions à caractère européen comme celles des camarades de la Moselle ou celles des Alpes-Maritimes. Participer à la manifestation de Berlin. Des dispositions pratiques doivent être prises tant pour le stand d'Unter den Linden que pour le colloque de l'université Humboldt.

Méditerranée : L'action envisagée par les Méditerranéens doit recevoir l'appui du Mouvement. Il faut aussi multiplier les actions pour la paix en Palestine. Je propose la motion suivante :

Palestine

Le congrès du MRAP, inquiet des retards pris dans la réalisation du processus de paix amorcé à Oslo en septembre 93, demande instamment au gouvernement israélien de prendre les mesures qui s'imposent pour rendre possibles les élections prévues en Cisjordanie et à Gaza. Cela ne peut se faire que par le retrait des unités militaires Israéliennes de Cisjordanie et le début du démantèlement des colonies surtout celle de Hébron qui a une valeur symbolique centrale. L'intérêt des deux peuples est d'en finir avec les attermolements : c'est une question de réalisme, car il n'y a pas de solution de rechange. La réalisation de la paix entre Israël et la Palestine importe aux antiracistes de France et du monde entier : il faut démontrer dans les faits que l'amitié entre les peuples est possible, qu'elle est la sagesse non d'un avenir lointain mais du présent.

Kurdistan

En envahissant le Nord de l'Irak au mépris du droit international, dans une zone en outre placée sous la protection de l'ONU, le gouvernement Turc vient de franchir une étape supplémentaire dans l'escalade de la violence et la volonté de détruire le peuple Kurde. Des milliers de villages détruits, les récoltes incendiées, la population contrainte à l'exode, les élus condamnés à l'issue d'un procès inique, la presse baillonnée,

suite de la page 32

toute voix en faveur de la paix étouffée, c'est tout un peuple qui est victime de la terreur d'état à laquelle n'échappent pas non plus les démocrates turcs.

La responsabilité de la France et de la communauté européenne est grande. Les Kurdes sont massacrés avec des armes françaises et allemandes; la complaisance manifestée à l'égard de la Turquie pour son entrée au sein de la communauté européenne, malgré les violations systématiques des droits de l'Homme, ne peut être qu'un encouragement au crime.

On note d'ailleurs, que la Turquie fait fi de toutes les recommandations même timides des gouvernements occidentaux, qu'elle continue au mépris de toutes les résolutions de l'ONU

à occuper le nord de Chypre, qu'elle persiste à nier 80 ans après le génocide arménien... Le congrès national du MRAP tient à manifester son indignation devant cette nouvelle étape de la guerre menée contre le peuple Kurde. Il réaffirme que seule une solution politique respectant les droits fondamentaux du peuple Kurde est de nature à mettre fin à la violence dans cette région.

Il demande :

- l'arrêt de toutes ventes ou livraisons d'armes à la Turquie
- l'annulation de l'entrée de la Turquie dans l'Union douanière, compte tenu du mépris des droits de l'Homme affichés par ce gouvernement
- que la France mette fin aux expulsions des ressortissants kurdes et des opposants turcs.

La France doit agir pour que la Turquie s'engage dans un processus de paix par la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple Kurde vivant dans les frontières de l'état Turc.

Autres motions

Ventes d'armes

Le congrès du MRAP renouvelle l'opposition du mouvement à la politique de vente d'armement et engage les comités à organiser des actions sur ce sujet avec d'autres mouvements, en particulier les mouvements pour la paix et le désarmement.

Désarmement nucléaire

Il approuve également les mou-

vements contre la reprise des essais nucléaires et pour le désarmement nucléaire dans le monde et en France. La France doit renoncer à reprendre unilatéralement les essais dans le Pacifique.

Blocus

Le congrès du MRAP s'élève contre le blocus alimentaire et sanitaire qui, sans résoudre quelque problème politique que ce soit en Irak, frappe cruellement la population et condamne à mort des milliers d'enfants. Comme les commentateurs l'ont montré, ce blocus répond essentiellement aux intérêts financiers des monarchies pétrolières du Moyen-Orient.

Il condamne également le blocus de Cuba qui dure depuis 1959 et il appelle les comités à participer aux actions de solidarité, en particulier celles, qui sont relayées par MRAP Solidarité.

50 ans, ça suffit!

Convaincu que la lutte contre le racisme en France et en Europe ne peut être isolée des luttes pour l'égalité dans le monde et en particulier des luttes des peuples du «Sud» pour sortir de la misère à laquelle ils sont condamnés par les milieux dirigeants du «Nord», pays industrialisés à l'intérieur desquels des poches énormes de pauvreté se développent actuellement.

Le congrès du MRAP soutient la campagne «50 ans ça suffit». Il engage les comités à donner à la question du développement du Sud et de l'égalité dans le monde toute l'importance qu'elle mérite. Il décide de faire un effort particulier pour la diffusion de la brochure en préparation sur les questions de la dette, du développement inégal et des conditions dans lesquelles pourrait être abolie la misère au Sud et au Nord par le plein emploi pour tous. ♦

LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX STATUTS

Introduction d'un nouvel alinéa à l'article 2 :

2.2. Le MRAP entend combattre les crimes contre l'humanité, leur apologie et leur contestation sous toutes ses formes.

Enrichissement de l'alinéa 1 de l'article 6 :

6.1. Se référant notamment aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, aux pactes internationaux relatifs aux Droits de l'Homme, comme à la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, ainsi qu'à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, le MRAP met en application tous les moyens légaux d'action sur le plan national ou international pouvant concourir à la réalisation de ses objectifs.

Parmi les moyens de lutte contre les actes racistes et leurs auteurs, le 2^{ème} alinéa est formulé ainsi :

des recours aux juridictions compétentes, nationales ou internationales, pour dénoncer, sanctionner pénalement, civilement et sur le plan administratif, lesdits auteurs, notamment dans le cadre de la législation en vigueur en droit interne ou international.

Concernant la périodicité des congrès nationaux :

24.1. Le Congrès national se réunit tous les trois ans selon des modalités fixées par le Règlement intérieur. Seuls les délégués élus conformément au Règlement intérieur et les délégués de droit peuvent participer aux votes. En cas de besoin, le Conseil national peut convoquer un Congrès extraordinaire.

Désormais, les comités isolés peuvent se faire représenter au conseil national :

26.1. Entre les Congrès nationaux, le Conseil national élu pour trois ans par le Congrès national à la majorité absolue sur la base des propositions des fédérations, des comités isolés et des commissions et selon les

modalités prévues par le Règlement intérieur, assure la direction du Mouvement; il statue sur les affaires survenues dans l'intervalle des Congrès nationaux et en rend compte au Congrès National suivant.

Les attributions du Conseil national sont enrichies :

26.2. Le Conseil national s'assure de la bonne exécution des décisions des Congrès nationaux, examine les recommandations des Conférences nationales, élit le Bureau National et, en cas de besoin, la Commission des conflits, nomme les membres du Comité d'Honneur, se fait rendre compte des actions et décisions du Bureau national, adopte les budgets nationaux et dans l'intervalle des congrès les rapports moraux et financiers; le Conseil National s'assure de la prise en compte des préoccupations des comités locaux, notamment les isolés.

27.1. Le Bureau national est élu pour trois ans par le Conseil national et en son sein; il comprend de 20 à 30 membres et il se réunit au moins une fois par mois sur convocation du Secrétariat National; des réunions supplémentaires peuvent avoir lieu à la demande du tiers au moins de ses membres ou si le Secrétariat national le juge utile.

Le congrès a entériné la disposition suivante adoptée par la conférence nationale de Nice :

Article 31 : L'association est habilitée à recevoir dons et legs. L'association s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition du Ministère de l'Intérieur ou du Préfet, en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, et à adresser au Préfet un rapport annuel sur sa situation et ses comptes, y compris ceux des comités locaux, ainsi qu'à laisser visiter ses établissements par les Délégués des Ministres compétents et à lui rendre compte du fonctionnement des dits établissements.

Enfin, ont été abrogés tous les articles limitant la durée des mandats, et ce, à tous les niveaux des responsabilités électorales.

motion L'INTOLÉRABLE ERRANCE DES Tsiganes ROUMAINS

La ronde infernale continue... Après Nanterre, Gennevilliers, le Val d'Oise et autres lieux... Le 23 mars à Carrières-sur-Seine, nouvelle expulsion musclée. Tout cela malgré de nombreuses protestations de collectifs présents sur les terrains avec intervention auprès des pouvoirs publics à tous les échelons. Malgré même des décisions de justice : Dans le rapport annuel de la commission consultative des Droits de l'homme, nous citons la décision du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, le 24 Janvier 1994. Celle-ci accordait un délai de 3 mois aux tziganes de Gennevilliers assignés par l'Etat :

- en raison de «l'incontestable intérêt humain» présenté par les demandeurs
- «le laps de temps devant être mis à profit par tous les responsables appelés à intervenir dans l'élaboration d'un plan d'accueil en faveur des personnes expulsées».

Nos appels aux autorités départementales sont restés sans réponse. Pas de plan d'accueil... mais au bout de trois mois, expulsion brutale, contre laquelle nous publions le 24 avril 1994 un communiqué : «une opération indigne».

Bref, la situation c'est en l'absence de toute régularisation possible la contrainte à la mendicité et à la délinquance. Dans ce contexte, quel sort lamentable est réservé aux enfants ? En conséquence, dans l'opinion, une image de marque fortement négative qui porte préjudice à toute la communauté tzigane.

Quelle solution ? Sur le fond, une seule : l'accès au droit d'asile

Réponse des autorités : pas de persécution officielle en Roumanie. Donc les Tsiganes de ce pays ne répondent pas aux conditions exigées par l'OFPPA, dans le champ de protection de la convention de Genève, et doivent être reconduits à la frontière... Cependant, la Fédération internationale de la Ligue des Droits de l'Homme (FIDH) dénonçait en 1994 de véritables pogroms, que le gouvernement roumain est impuissant à maîtriser. Dénonciation reprise en janvier 1995 par la Fédération des Rom de Roumanie : en outre, il y a la misère.

N'est-ce pas motifs suffisants pour légitimer un examen attentif et bienveillant des demandes de droit d'asile, en raison de l'incontestable intérêt humain ?

motion

A PROPOS DES CELLULES DÉPARTEMENTALES

CONTRE LE RACISME

Une débat contradictoire s'est instauré concernant le maintien de l'ensemble du MRAP dans ces structures. A l'issue du vote c'est la seconde motion qui a été adoptée par 123 voix pour et 68 contre.

1^{ère} motion

Pendant la deuxième législature socialiste à la fin des années 80, alors que le droit de séjour des communautés immigrées devenait de plus en plus restrictif, un certain nombre de décrets gouvernementaux ont donné naissance à des organes censés permettre une meilleure intégration des immigrés, voire de lutter contre le racisme qui gangrenait dangereusement la société française. Citons pour mémoire le « Haut comité à l'intégration » et les Cellules départementales contre le racisme ».

Certes ces différentes instances auraient pu avoir leur raison d'être et contribuer par des mesures concrètes à l'amélioration des conditions de vie précaires des immigrés notamment en matière de logement, d'emploi, d'éducation, et à une application stricte de la loi antiraciste, dite loi Gayssot qui venait d'être adoptée par le Parlement. Or, force est de constater qu'en dehors des déclarations de principe, le bilan de ces instances à la veille de la déroute électorale de la gauche a été bien maigre.

Curieusement, après l'arrivée de la droite au pouvoir en mars 93, alors que l'on aurait pu penser le contraire, un certain nombre de ces instances sont restées en vigueur, c'est le cas notamment des « cellules départementales contre le racisme ».

Question : la droite allait-elle faire mieux que la gauche en matière d'immigration et de lutte contre le racisme ?

Bien sûr il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour connaître la réponse. Quelques semaines après sa nomination au Ministère de l'Intérieur, Charles Pasqua faisait adopter par le Parlement toute une série de lois tristement célèbres qui font aujourd'hui la « renommée » de son auteur. Vous connaissez tous, les conséquences désastreuses de ces textes pour les populations immigrées et en fin de compte pour la société française. Les immigrés à travers ces lois sont désignés comme des boucs émissaires et principaux responsables de tous les maux que traverse aujourd'hui la société française. Les idées d'extrême-droite, racistes, peuvent ainsi se développer au grand jour.

Mais le pouvoir en place n'a pas peur des mots et n'est pas à une contradiction près : il se dit antiraciste. La preuve, il a désigné auprès du Cabinet du Ministre de l'Intérieur un collaborateur chargé de la lutte contre le racisme. Pasqua

n'a-t-il pas également au mois d'avril 1993, à la suite de l'assassinat d'un jeune Africain dans un commissariat parisien, reçu les principaux mouvements et associations antiracistes afin de les rassurer voire de les amadouer et leur promettre que de tels agissements ne se reproduiraient plus et que les policiers coupables d'actes racistes seraient sévèrement châtiés ?

Le MRAP dans ce contexte doit-il donc participer aux Cellules départementales contre le racisme ? Plusieurs commissions composent ces cellules et se réunissent plus ou moins régulièrement selon les départements et le bon vouloir de l'administration. Après plusieurs mois d'existence, il faut se rendre à l'évidence : aucune mesure concrète concernant l'amélioration de la vie quotidienne des immigrés n'a vu le jour, même si ici où là des associations comme le MRAP ont pu défendre leur point de vue et arracher quelques promesses.

Comment pourrait-il en être autrement ? Les associations antiracistes n'ont aucun pouvoir de décision dans ces instances. Elles ne sont pas maîtresses de l'ordre du jour. Le rapport de force leur est extrêmement défavorable.

Comment pourrait-on croire un seul instant qu'un mouvement comme le MRAP si combatif soit-il pourrait inverser l'ordre des choses alors même que les instances préfectorales appliquent quotidiennement et scrupuleusement les lois Pasqua à l'encontre des immigrés, allant même au-delà des textes en vigueur ?

Une conclusion s'impose ; le MRAP en continuant à participer aux cellules départementales contre le racisme, qu'il le veuille ou non, ne peut servir que de faire-valoir et de caution dans ces instances paternalistes dont l'objectif inavoué n'est pas de combattre le racisme, mais de tromper l'opinion. Certaines associations ont déjà quitté cet organisme, des fédérations l'ont déjà fait, le MRAP dans son ensemble doit en faire autant. Le combat antiraciste ne se mène pas dans les salles de Préfecture, mais auprès des Français et Immigrés dans les quartiers, dans la rue et dans l'unité du mouvement associatif.

Aussi nous demandons que le Congrès se prononce par un vote sur notre participation ou non aux Cellules départementales contre le racisme.

2^{ème} motion

Constatant la diversité des situations dans les départements où siègent les cellules préfectorales de lutte contre le racisme, le MRAP rappelle les conditions dans lesquelles, il a décidé de participer à ces instances :

- refus de toute compromission et de tout cautionnement de la politique du gouvernement en matière d'immigration et de lutte contre le racisme,
- utilisation de tous les terrains de lutte pour faire avancer nos idées et nos revendications, porter des propositions concrètes

Devant les incidents qui se sont produits localement lors de ces séances, notamment à Aubenas, le MRAP :

- dénonce le fonctionnement autoritaire de certaines cellules qui se traduit par :
- le refus de dialogue avec les associations antiracistes dont le MRAP,
- la mise en accusation de notre mouvement et de ses représentants
- demande aux militants d'utiliser ces instances de façon offensive pour faire avancer nos revendications collectives, dénoncer les lois et décisions administratives, discriminatoires, affirmer notre solidarité avec les victimes de la discrimination, assurer notre soutien à nos camarades mis en cause ou menacés.

Le MRAP commémore le cinquantième

Se souvenir pour l'avenir

Un concert unique de musique de chambre intitulé

◆ CONCERT DU CINQUANTIÈME

Lundi 15 mai 1995 à 20 h 30 au Théâtre des BOUFFES du NORD
209 rue du Faubourg St. Denis - 75010 PARIS
M^o La Chapelle (ligne 2 - Nation/Porte Dauphine)
Réservations : auprès des FNAC, et du Mrap au siège national
contact Monik Bellocq - Tél (16.1) 43 14 83 53
Soutien : 130 F

Avec la participation de jeunes musiciens parmi les plus talentueux du moment :

SONIA WIEDER-ATHERTON (violoncelle),

LAURENT CABASSO (piano),

MARIE-JOSEPHE JUDE (piano)

MARC MARDER (contrebasse)

PASCAL MORAGUES (clarinette)

PHILIPPE BERNOLD (flûte)

QUATUOR ARPEGIONE...

Au programme des oeuvres de L. Beethoven, B. Bartok, G. Rossini,
O. Messiaen, J. Brahms, F. Schubert, S. Prokofiev

Une grande fête en perspective... Venez Nombreux !

Une exposition sur le thème

◆ 1945-1995, UN ENSEIGNEMENT
POUR LA PAIX AUJOURD'HUI
ET CONTRE LE RACISME

Cette exposition a pour but, au-delà d'une approche unilatérale et purement axée sur la mémoire, de montrer les résonances en 1995 des événements - importants et complexes et parfois paradoxaux - de 1945. 1945, date charnière de notre siècle, c'est la victoire sur le nazisme, la libération des camps de concentration, le procès de Nuremberg, c'est aussi le massacre de Sétif, la création de l'ONU et la bombe atomique frappant Hiroshima et Nagasaki.

Que nous disent ces événements sur 1995 ? Cette exposition se veut un outil éveillant la mémoire, suscitant la vigilance et le combat pour l'avenir.

Cette exposition sera itinérante, vous pourrez la réserver selon un calendrier géré par le Mrap au siège national. Contact : Norbert Haddad - Tél 43 14 83 53.

La parution du fac-similé du journal clandestin

◆ FRANC-TIREUR

daté du 8 mai 1945, annonçant la capitulation de l'Allemagne nazie

Ce journal en vente dans les kiosques à partir du 21 avril 1995, est également disponible auprès du Mrap (comités locaux et siège national). Prix du numéro, 10 F + frais de port.

Élections

LES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

Etranger : Cathy Lloyd (T); **Paris** : Palmyre Burgaleta (T), Isabelle Sirot (S), Malte Martin (T), Guillaume Berton (S), Jean-Marie Janod (T), Lynne Macfayden (S), Marie-Hélène Buffet (T), Raymonde Bedu (S); **Seine et Marne** : Didier Auvray (T), Béatrice Rougy (S), Michèle Torrel (S); **Yvelines** : François Prunet (T), Kader Ghadi (S), Jeanine Gani (T), Alain Vriens (S); **Essonne** : Alain Callès (T), Gérard Schimanovitz (S), Pierre Landois (S); **Hauts-de-Seine** : Jean-Yves Treiber (T), Pierre Turpin (S), Patrick Schweitzer Patrick (T); **Seine-Saint-Denis** : Alain Flauw (T), Pierre Gaumet (S), Pascal Lacroix (T), Marie-Annick Butez (S), Renée Le Mignot (T), Françoise Grillo (S); **Val-de-Marne** : Didier Poupardin (T), Danielle Goulet (S), Marc Tzwangue Marc (T), Yves Lorette (S); **Val-d'Oise** : Jean-Pierre Reyat (T), Sylvie Hirtz (S); **Landes** : Jean Blum (T), Gérard Kerform (S); **Lot et Garonne** : Abdel Fattah Hamssi (T), Brigitte Tichane (S), Alain Miranda (S); **Pyrénées-Atlantique** : Jean-Claude Pomarede (T), Youcef Abidi (T); **Puy-de-Dôme** : Jean Berthier (T), André Lavignon (S), René Mazonod (S); **Haute Saône** : Erica Tartier (T), Philippe Le Borgne (S); **Doubs** : Jacques Epailly (T), André Vagneron (S), Jean Charbonnier (S); **Eure et Loire** : Jeanine Flammand-Orssaud (T), Odile Carpentier (S), Simon Maudry (S); **Loire Atlantique** : Gérard Gueniffey (T), Micheline Tainon (S), Roland Lamet (S); **Loiret** : Catherine Cornette (T), Noël Hily (S); **Moselle** : Gianpieron Moro (T), Nadine Zouari (S), Vincent Mazzone (T), Carmela Colamarino (S); **Hérault** : Pierre Gourdou (T); **Pyrénées Orientales** : Robert Savelli (T), Jeannette Autheman (S), Bernard Chico (S); **Vienne** : Bernadette Guerid (T), Marie-Chantal Hay (S), Emile Chatellier (S); **Haute Vienne** : Jacques Chevassus (T), Geneviève Krausz (S), Joannès Billo (T); **Haute Garonne** : André Bordeur (T), Marianne Lévy (S), Pierre Miani (S); **Tarn** : Xavier Schapira (T), Monique Martres (S), Pierre Lapierre (S); **Nord** : Jean-Claude Dulieu (T), Michel Place (S), Christiane Guduck (T), Monique Debrabander (S); **Orne** : Norbert Haddad (T); **Seine Maritime** : Liliane Lainé (T), Mathieu Charlionet (S), Catherine Chevalier (S); **Oise** : Yvon Dahan (T), Didier Dubus (S); **Alpes Maritimes** : Alexandrine Vocaturo (T), Ingeborg Verhagen (T); **Bouches du Rhône** : Baya Jurquet (T), Horiya Mekrelouf (S), Patrick Thines (S); **Vaucluse** : Claire Senet (T), Françoise Darwiche (S), Hillel Feuerwerker (S); **Ardèche** : Christiane Gebelin (T), Nadia Kurys (S); **Isère** : Jean-Jacques Kirkyacharian (T), Paul Muzard (T), François Savigneux (T); **Loire** : Marie-Noëlle Bornibus (T); **Rhône** : Ahmed Khenniche (T), Gilles Lewkovicz (S), Raymond Descollonges (S); **COMMISSIONS. Lutte contre antisémitisme et néo-nazisme** : Pierre Krausz (T), Claude Dewaele (S), Christiane Guenneteau (T), Catherine Grupper (S); **Juridique** : Pierre Mairat (T), Laure Perrin (T); **Tsiganes et Gens du Voyage** : Bertrand Bary (T), Lillette Prat (S), René Neveu (T), Catherine Robert (S); **Jeunes** : Samy Loumi (T), Delphine Gueret (S), Céline Butez (T), Silvère Chabot (S); **Immigration** : Jean-Marc Bourquin (T), Thamar Bourand (S), François Prunet (T), Denis Masson (S); **Logement** : Jacques Chalifour (T), Dominique Brendel (T); **Justice, Prison, Santé** : Bernadette Hétier (T), Pascale Waiman (S).
MEMBRES INDIVIDUELS : Charles Palant, Mouloud Aounit, Elie Chaia.
MEMBRES HONORAIRES : Charles Owezarek, Roger Maria, Rose Michalowics, Albert Lévy.

T = titulaire; S = suppléant

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 43 14 83 53
Télécopie : 43 14 83 50

•
Directeur de la publication
Mouloud Aounit

•
Gérant bénévole
Martial Le Nancq

•
Rédactrice en chef
Cherifa Benabdessadok

•
Administration - gestion
Patricia Jouhannet

•
Abonnements
Isabel Dos Martires
120 F pour 11 numéros/an
12 F le numéro

•
Maquette
Cherifa Benabdessadok

•
Impression
Montligeon
Tél. : 33 85 80 00

•
Commission paritaire
n° 63634 ISSN 0247-9095
Dépôt légal 1992-10